



---

## La Crise des Réfugiés : fardeau ou opportunité pour les dépenses publiques européennes ?

Mémoire réalisé par  
**Auguste Debroise**

Promoteur(s)  
**David de la Croix**

Lecteur(s)  
**Frédéric Docquier**

Année académique 2016 - 2017

En vue de l'obtention du titre académique de  
**Master (120) en sciences économiques, orientation  
générale à finalité spécialisée**

---





## Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je tiens à remercier monsieur David de la Croix, professeur à l'Université Catholique de Louvain et promoteur de ce mémoire. Ses conseils pour déterminer précisément mon sujet de mémoire, ainsi que son temps et sa patience lors de la relecture de mes essais, m'ont été d'une aide précieuse.

Je remercie également monsieur Frédéric Docquier, lecteur attitré de ce mémoire, pour toutes les informations qu'il m'a fournies concernant les sources de données existantes, et nécessaires pour réaliser ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier mes proches pour le soutien lors de la réalisation de ce mémoire, en particulier Gatien Lambert, pour m'avoir apporté une aide précieuse lors de la relecture et pour les corrections finales.



## Introduction

La Crise des réfugiés est probablement l'un des défis les plus importants rencontrés par l'Europe depuis la crise financière de 2008. Si ce phénomène migratoire représente aujourd'hui un enjeu majeur, c'est à la fois dû à son ampleur et à sa fulgurance, mais également aux moyens importants que l'accueil d'une telle population demande. En effet, la proportion impressionnante qu'a prise cette vague migratoire a mis une certaine pression sur les pays européens, que ce soit économiquement ou politiquement. Dès lors, la question des migrations a été fortement politisée en Europe depuis le début de cette crise. Ce travail a ainsi été motivé par l'envie de développer une compréhension plus objective du phénomène étudié, ainsi que des migrations en général.

Les attentes envers ce travail sont d'éclaircir la situation dans laquelle se trouve l'Europe, afin d'avoir une meilleure idée des impacts économiques potentiels de cette vague de migration. Pour plus de précision, ce travail se limite à un aspect particulier des migrations. Le thème s'inscrit dans la littérature de l'impact fiscal des migrations. Le sujet de ce travail est l'impact fiscal des populations de réfugiés dans le cadre de la Crise des migrants.

S'il est important aujourd'hui de pouvoir déterminer les impacts économiques de l'arrivée d'un nombre important de migrants, il est également essentiel d'en tirer des apprentissages. En effet, d'après le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR, 2008), le 21<sup>ème</sup> siècle sera celui des migrations climatiques massives, avec près de 250 millions de personnes déplacées d'ici 2050, d'après les prévisions les plus optimistes. Ainsi, malgré les résultats économiques de la Crise des migrants, c'est l'occasion pour les pays concernés d'apprendre en vue des défis de demain.

Ce travail s'inspire des études et des connaissances contenues dans la littérature en lien avec l'impact fiscal des migrations. Plus précisément, la première partie de ce travail rassemble une sélection de facteurs susceptibles de déterminer la nature et l'ampleur de l'impact fiscal des migrants. Sur base de cela, la deuxième partie regroupe une série d'information à propos de la Crise des migrants, afin de dresser une ébauche de l'impact fiscal potentiel des réfugiés.

D'après la littérature, l'impact fiscal des migrants dépend dans une large mesure de leur intégration économique. Un emploi stable est synonyme de contribution au budget public. Ainsi les caractéristiques socio-économiques des populations migrantes, telles que l'âge, l'éducation, le genre, etc. sont les déterminants principaux de cette intégration, et donc *in fine* de l'impact fiscal. A côté de cela, les politiques d'intégration mises en place par les pays d'accueil supportent, dans une certaine mesure, cette intégration.

La Crise des migrants ou Crise des réfugiés, est caractérisée par la présence majoritaire de migrants humanitaires, principalement issus de pays vivant des conflits intenses, tels que la Syrie, l'Afghanistan ou l'Iraq. Il est difficile de résumer les données disponibles, l'un des attributs principaux de cette crise étant son hétérogénéité, que ce soit parmi les profils socio-économiques des différents migrants et réfugiés, ou parmi les politiques d'accueil et réactions variées des différents pays.

Cependant, il est possible de tirer quelques constats généraux. Ainsi, les demandeurs d'asile sont en moyenne plus jeunes que les populations européennes. Ils constituent une population susceptible de contribuer pendant de longues années. A cela vient s'ajouter un taux de fécondité en moyenne supérieur à celui des populations européennes. Ces deux facteurs ont tendance à induire un rajeunissement de la population, permettant notamment de mieux répartir le coût des pensions. Si les migrants sont en moyenne si jeunes, il est cependant essentiel d'assurer la bonne éducation des migrants mineurs, isolés ou non, ceux-ci représentant près de 30% des demandeurs d'asile.

Si les données démographiques sont assez précises, ce n'est malheureusement pas le cas des données éducatives. Cependant, une enquête significative a été menée sur des réfugiés séjournant en Allemagne. Cette base de données montre avant tout que les réfugiés ont des compétences et des profils très hétérogènes. Bien qu'ils aient un niveau d'éducation en moyenne inférieur au niveau allemand, plus de 65% des personnes interrogées disent avoir suivi un enseignement secondaire. Concernant la maîtrise de la langue, la plupart des réfugiés n'avaient aucune connaissance de l'allemand en arrivant dans le pays. Les cours de langue, financés par l'Etat, se sont montrés efficaces pour améliorer rapidement le niveau de la population concernée.

L'intégration des réfugiés sur le marché du travail est à nuancer par la durée de leur séjour, elle-même influencée par les comportements de migration de retour. S'il est difficile, voire impossible de prédire la fin des conflits dans les pays concernés, il est tout de même intéressant de s'attarder sur la question.

Les pays européens ont également leur rôle à jouer dans l'intégration et le soutien des migrants humanitaires. Si certains d'entre eux semblent l'avoir compris, cela ne paraît pas être le cas de tous les pays concernés. Ainsi, les différentes mesures mises en place divergent d'un pays à l'autre, que ce soit les politiques de répartition, d'accès au marché du travail, d'offre de logements sociaux, d'accès aux soins de santé, etc. Par contre, il semblerait que les pays accueillant le plus de réfugiés soient également ceux affichant les meilleures performances économiques, en termes de PIB par habitant et taux de chômage, témoignant d'un marché du travail capable d'absorber un tel choc d'offre.

Si certains pays ont compris l'importance des mesures d'intégration, ces dernières ne sont pas gratuites, comme le montrent des simulations et prévisions réalisées le FMI ou la Cologne Institute for Economic Research. Il convient de garder à l'esprit que l'arrivée massive de migrants humanitaires, si elle engendre des coûts importants à court, voire à moyen terme, est également susceptible de générer des gains importants, probablement supérieurs, à plus long terme, faisant de cette partie de la population une force pour le budget public.

La structure du travail se présente comme suit :

La section 1.1 décrit les différentes méthodologies pouvant être utilisées pour calculer l'impact fiscal. La section 1.2 liste les caractéristiques socio-économiques et les comportements des migrants déterminant leur impact fiscal. La section 1.3 établit le rôle que les Etats jouent dans l'intégration des migrants. Les sections 1.4 et 1.5 comprennent les autres canaux pouvant influencer l'impact fiscal et une conclusion de la première partie.

La section 2.1 qui contextualise la Crise des migrants, débute la 2<sup>ème</sup> partie. La section 2.2 rentre dans les détails de cette contextualisation, afin de préciser l'ampleur du phénomène. La section 2.3 rassemble les données socio-économiques des réfugiés et autres migrants humanitaires. La section 2.4 présente le rôle des Etats, et est suivie par la section 2.5, qui inclut une série d'estimations de l'impact des réfugiés. Enfin, la section 2.6 présente un nouveau domaine de recherche. La fin de ce travail est ponctuée par une conclusion.

## Partie 1 : Revue de la littérature

La migration et ses impacts économiques sont un sujet aux multiples facettes, sur lequel les économistes portent un intérêt croissant, donnant ainsi naissance à une littérature aussi vaste que variée. Cette attention de la part des chercheurs est notamment motivée par une forte croissance du phénomène des migrations. Ainsi, le nombre de « migrants », c'est-à-dire les personnes vivant dans un pays différent de leur pays de naissance, est passé de 154 millions en 1990, à 244 millions en 2015, soit une hausse de près de 91 millions. En 2015, cela correspond à 3,3% de la population mondiale totale, contre 2,9% en 1990. De plus, ces vagues de migrations ont de plus en plus tendance à se déplacer vers les pays industrialisés de l'hémisphère nord (Nations Unies, 2016). A titre d'exemple, des pays comme les Etats-Unis ou l'Allemagne comptent respectivement 46 et 11 millions de migrants dans leur population (Banque mondiale, 2016). Logiquement, un plus grand volume de migration se traduit par un impact plus important sur les pays concernés par ces flux.

Les impacts économiques sur les pays accueillant les migrants constituent le cœur de la littérature. Ces impacts peuvent être divisés en deux thèmes majeurs: l'impact des migrations sur l'emploi et sur les dépenses publiques. Au regard du sujet de ce mémoire, les articles et recherches en rapport avec les impacts de la migration sur les dépenses publiques constituent les fondations de ce travail, notamment cette première partie rassemblant les différentes variables déterminant ces effets.

La question des dépenses publiques est au cœur de l'actualité, en particulier depuis la crise des dettes souveraines. Le contexte d'austérité existant dans beaucoup de pays politise la question des impacts économiques des migrations : les migrants vont-ils contribuer positivement au budget d'un Etat, ou vont-ils au contraire aggraver la situation (OCDE, 2013) ? Malgré un intérêt accru, il est difficile pour les économistes et les chercheurs, d'établir précisément l'impact des migrations sur les dépenses publiques, ce qui participe au développement continu de cette littérature. Ainsi, l'impact fiscal d'un migrant dépend dans une large mesure de la méthodologie employée et des hypothèses posées par les chercheurs. Concrètement, différents auteurs obtiennent des résultats différents en mesurant l'impact fiscal d'un même groupe de migrants.

Il existe des articles passant en revue cette littérature, notamment réalisés afin de déterminer le niveau de consensus. Ainsi, un rapport de l'OCDE portant sur l'impact fiscal des migrations stipule que :

*En fonction des hypothèses retenues et de la méthodologie utilisée, l'impact fiscal de l'immigration varie mais, dans la plupart des pays, il est faible par rapport au PIB et, en moyenne, proche de zéro dans l'ensemble de la zone OCDE. (OCDE, 2013, p.133)*

Rowthorn arrive à la même conclusion:

*This explains why estimates of the fiscal contribution of the immigrant population as a whole are typically quite small. The positive contribution of some migrants is largely or wholly offset by the negative contribution of others. This finding holds across a variety of countries and methodologies. Estimates of the net fiscal contribution of past immigration normally lie within the range  $\pm 1$  per cent of GDP. (Rowthorn, 2008, p.577).*

Le degré de consensus observé parmi les différentes études indique donc un effet relativement faible par rapport au PIB. Les positions des auteurs convergent également concernant les variables explicatives de l'impact fiscal des migrants. Rowthorn l'exprime de manière très pertinente :

*The most striking feature of this literature is the **degree of consensus**. Despite their different methodologies and different countries, most studies find that **highly skilled migrants normally make a large fiscal contribution, whereas unskilled migrants are likely to impose a cost on native taxpayers if they settle in the receiving country**. Even unskilled migrants may be net contributors if they eventually depart and make few claims on the welfare state while in the country. **The contribution of migrants depends on their age and degree of integration in the labour market**. If they fail to get a job, or if they remain in the country and are near to retirement age when they arrive, their fiscal contribution will be negative, no matter how skilled they are. (Rowthorn, 2008, p.577-578).*

Ainsi, l'intégration sur le marché du travail, déterminée notamment à travers l'âge et le niveau d'éducation, est l'un des déterminants principaux de l'impact fiscal d'un migrant. D'autres caractéristiques déterminantes sont également étudiées dans la littérature, telle que la durée du séjour, dépendant en partie des comportements de « migration de retour », ou le niveau de maîtrise de la langue nationale.

Les résultats de l'analyse de la littérature s'organisent comme suit : un premier point est dédié à la méthodologie. Il détermine dans une large mesure les écarts qu'il peut exister entre les différentes études. Le deuxième point, tout particulièrement intéressant pour la deuxième partie de ce mémoire, porte sur l'incidence des caractéristiques des migrants sur leur impact fiscal. Le troisième point s'intéresse aux structures et contextes politico-économiques au sein des pays d'accueil. Enfin, cette partie se termine par une brève énumération des autres thèmes de recherche existants et étant susceptibles de présenter des effets indirects sur les dépenses publiques.

## 1.1 Particularité méthodologique

### 1.1.1 Méthodologies

Il existe différentes méthodologies actuellement utilisées afin de calculer l'impact fiscal des migrants. Elles peuvent être regroupées en deux catégories : l'approche statique, et l'approche dynamique. La première va mesurer, pour un certain groupe de migrants, la différence entre les contributions (les taxes payées) et les biens publics et sociaux consommés par ce groupe, sur une certaine période (en général calculé sur un an). Le désavantage de cette méthode est qu'elle ne tient pas compte des changements pouvant arriver dans le futur. Par exemple, un immigrant arrivé l'année où est réalisé le calcul fiscal, et qui n'aura pas trouvé d'emploi, représentera forcément un coût fiscal. Mais il est probable que ce même migrant décroche un emploi stable l'année suivante, lui permettant d'avoir une contribution positive tout le reste de son séjour (Rowthorn, 2008). L'avantage de cette méthode est qu'elle est plus facile à mettre en œuvre par rapport à l'analyse dynamique. En effet, il n'est pas nécessaire de poser des hypothèses quant aux comportements futurs des populations étudiées avec cette méthode.

Si l'on veut tenir compte de l'évolution de la situation des migrants à travers le temps, il convient d'utiliser la méthode dynamique. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir des

hypothèses à propos de la situation et des comportements futurs des migrants. Il existe deux méthodes dynamiques différentes : la méthode par profils de transferts nets et l'approche de compatibilité générationnelle. La première mesure la différence entre les contributions et les transferts actualisés concernant un migrant, durant son séjour dans le pays d'accueil. D'une certaine manière, il s'agit de la comptabilisation de l'ensemble des impacts futurs statiques des migrants, actualisés. Or dans ce cas présent, le problème concerne les nombreuses hypothèses à choisir, concernant les comportements futurs des migrants, tels que leurs taux futurs de productivité et d'emploi, le taux de migration de retour parmi la population ciblée, etc. Ensuite, il faut déterminer le comportement de l'Etat dans le futur, en termes de taux d'imposition ou de dépenses. Ces hypothèses ont des impacts importants sur les résultats empiriques (Kerr & Kerr, 2011) & (Vargas-Sylva, 2015).

La deuxième méthode dynamique, dite de comptabilité générationnelle, sert à mesurer l'impact des migrations actuelles sur les générations futures. Par exemple, cette méthode permet d'estimer l'impact de l'arrivée de migrants sur les paiements d'impôts futurs des autochtones. Dans les pays pour lesquels cette méthode a été utilisée, l'impact fiscal des migrants est en général relativement positif. En effet, les migrants supporteront en partie la dette des générations futures, diminuant la charge que cela représentera pour les natifs. L'ampleur du résultat dépend ici des hypothèses posées quant à la transmission de la dette actuelle aux générations futures. Autrement dit, au plus la transmission sera faible, au moins la dette future sera importante, au moins les migrants auront une contribution positive (OCDE, 2013). Le tableau ci-dessous, tiré de Rowthorn (2008), reprend les résultats de différentes études réalisées sur ce sujet.

| <i>Table 1. Changement de taxes nécessaire à la soutenabilité fiscale dans différents pays et régions et selon différents scénarios migratoires</i> |                                                                |                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|                                                                                                                                                     | <b>Charges reposant uniquement sur les générations futures</b> | <b>Taxes adaptées immédiatement</b> |
| <b>EU</b>                                                                                                                                           |                                                                |                                     |
| Scénario de base                                                                                                                                    | +27.0 points de pourcentage                                    |                                     |
| Immigration doublé                                                                                                                                  | +24.6 points de pourcentage                                    |                                     |
| <b>Italie</b>                                                                                                                                       |                                                                |                                     |
| Immigration nulle                                                                                                                                   | +24.8%                                                         |                                     |
| 50000 immigrants par an                                                                                                                             | +20.2%                                                         |                                     |
| <b>Allemagne</b>                                                                                                                                    |                                                                |                                     |
| Immigration nulle                                                                                                                                   | + \$203200 de taxes par personne                               |                                     |
| 200000 immigrants par an                                                                                                                            | + \$135000 de taxes par personne                               |                                     |
| <b>Espagne</b>                                                                                                                                      |                                                                |                                     |
| Immigration nulle                                                                                                                                   | +47.8%                                                         | +8.8%                               |
| 60000 immigrants par an                                                                                                                             | +34.5%                                                         | +7.9%                               |
| <b>Autriche</b>                                                                                                                                     |                                                                |                                     |
| Scénario de base                                                                                                                                    | +71.2%                                                         | +14.5%                              |
| 10000 immigrants supplémentaires par an                                                                                                             | +65.6%                                                         | +13.8%                              |

Source: Rowthorn, (2008)

Pour chaque pays ou région mentionnés, les auteurs montrent que la migration, selon certains scénarios, permettrait de réduire la hausse d'impôts nécessaire au maintien de l'équilibre fiscal. Par exemple, dans le cas où la dette serait supportée exclusivement par les générations futures, l'immigration permettrait de réduire la hausse d'impôt nécessaire, respectivement de 13.3 et 5.6 points de pourcentage, pour l'Espagne et l'Autriche. Dans le cas où les taxes seraient rehaussées dès aujourd'hui, le poids de la dette ne reposerait plus uniquement sur les générations futures, la réduction de taxes permise par l'immigration, ne serait plus que de 0.9 et 0.7 points de pourcentage, respectivement.

Enfin, il existe une troisième méthodologie, pouvant être classée dans la catégorie des méthodes dynamique. Il s'agit des modèles d'équilibre général calculable (EGC). Ce sont des modèles macro-économiques, qui cherchent à capturer tous les effets indirects que les migrations peuvent avoir sur l'économie, notamment l'incidence sur les finances publiques. Ces modèles peuvent être utilisés pour simuler différents scénarios, permettant d'avoir une idée de l'impact du flux de migration choisi (OCDE, 2013).

Les résultats empiriques issus de ces méthodes peuvent être très variables. En effet, des différences notables peuvent exister entre deux études utilisant la même méthode, et les conclusions obtenues par diverses méthodes peuvent être très divergentes. À titre d'exemple, le tableau ci-dessous illustre le premier cas de figure, où de fortes différences existent malgré l'utilisation d'une seule méthode (méthode statique).

| <i>Table 2. Comparaison d'études empiriques sur l'impact fiscal statique des migrants au Royaume-Uni, en milliards d'£</i> |        |          |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------|------|
|                                                                                                                            | Revenu | Dépenses | Net  |
| <b>Home Office (Gott and Johnston 2002)</b>                                                                                |        |          |      |
| 1999-2000                                                                                                                  | 31.2   | 28.8     | +2.5 |
| <b>IPPR (Skrskandarajah et al. 2005)</b>                                                                                   |        |          |      |
| 1999-2000                                                                                                                  | 30.9   | 29.0     | +1.9 |
| 2000-2001                                                                                                                  | 33.5   | 31.8     | +1.7 |
| 2001-2002                                                                                                                  | 36.6   | 34.8     | +1.8 |
| 2002-2003                                                                                                                  | 37.9   | 38.1     | -0.1 |
| 2003-2004                                                                                                                  | 41.2   | 41.6     | -0.4 |
| <b>MigrationWatch UK (2006)</b>                                                                                            |        |          |      |
| 1999-2000 (Coûts des enfants issus de ménages mixtes, partagés)                                                            |        |          | -1.0 |
| 1999-2000 (Coûts des enfants issus de ménages mixtes alloués entièrement au groupe des migrants)                           |        |          | -3.8 |
| 2003-2004 (Coûts des enfants issus de ménages mixtes, partagés)                                                            |        |          | -5.0 |
| <b>Rowthorn (2008)</b>                                                                                                     |        |          |      |
| 2003-2004                                                                                                                  | 46.0   | 45.4     | +0.6 |

Source : Home Office (Gott & Johnston 2002), IPPR (Skrskandarajah, Cooley & Reed. 2005), Migration Watch UK (2006) & Rowthorn (2008)

Le tableau, tiré de l'article de Vargas-Sylva (2015), compare différentes études réalisées sur l'impact des migrations au Royaume-Uni. Les résultats présentés ont été calculés avec la méthode statique, par différents chercheurs et pour différentes années. Les valeurs sont en milliards de livres. Les données des années fiscales 1999-2000 et 2003-2004 sont particulièrement intéressantes. En effet, l'impact fiscal de la migration sur les dépenses

publiques varie respectivement de -3.8 à +2.5 et -5 à +0,6 milliard de livres pour ces deux années fiscales, selon les différentes études. Malgré l'utilisation de la méthode statique, de fortes différences existent, notamment à cause des différentes hypothèses établies. A noter qu'il est plus compliqué encore de comparer les résultats entre pays, les conceptions du système d'impôts et des prestations sociales variant fortement d'un pays à l'autre (OCDE, 2013).

Les écarts dans les interprétations et conclusions économiques sont d'autant plus marqués en utilisant diverses méthodes. Pour illustrer cela, l'exemple de l'OCDE (2013, page 149), compare l'impact d'un jeune réfugié de 15 ans et celui d'un immigré qualifié de 40 ans. D'un point de vue statique, c'est probablement le second qui aura l'impact fiscal le plus positif. En effet, ses compétences et son expérience lui permettront sans doute de décrocher rapidement un emploi, contrairement au jeune réfugié. Les résultats obtenus avec une méthode dynamique seront sans aucun doute très différents. Le jeune réfugié a devant lui l'entièreté de sa vie pour contribuer au budget public, lorsqu'il ne reste qu'une vingtaine d'années au migrant qualifié. Les conclusions seraient dès lors tout à fait différentes, le jeune réfugié constituant, avec la méthode dynamique, une source de contributions positives.

#### 1.1.2 Hypothèses

Les hypothèses imposées dans les études empiriques sont également la source de larges écarts entre ces dernières. Premièrement, les économistes doivent déterminer les hypothèses à propos de l'allocation des dépenses publiques (« public goods »). En effet, la quantité de certains biens et services fournis par l'Etat, dépendent dans une large mesure du nombre de personnes éligibles ou concernées par ces transferts. Les quantités et dépenses allouées à ces biens et services peuvent évoluer de manière proportionnelle par rapport au nombre de personnes, voir exponentielle (par exemple, avec les problèmes de congestion sur les infrastructures de transports). A l'inverse, d'autres services ne voient pas leurs quantités ou leur budget augmenter avec le nombre de personnes. C'est notamment le cas de la Défense, pour laquelle l'arrivée de migrants ne justifie pas une dépense plus importante. Au contraire, l'augmentation de la population qui en découle, permet une répartition des coûts de la défense sur un plus grand nombre de contribuables (Rowthorn, 2008). Cependant, certains auteurs jugent, à l'inverse, que les dépenses liées à la défense augmentent avec la migration de manière proportionnelle. En effet, il existe une corrélation positive entre ces coûts et le PIB, ce dernier pouvant avoir tendance à augmenter avec l'arrivée de migrants (OCDE, 2013).

Deuxièmement, il faut poser des hypothèses sur les comportements futurs des migrants, notamment leur participation sur le marché du travail. Par exemple, Ekberg (2011), simule plusieurs scénarios basés sur des prévisions démographiques. Dans un premier cas, il fait l'hypothèse que les migrants récemment arrivés auront un taux d'emploi égal à celui de la population suédoise dans son entièreté. Dans l'autre cas, il fait l'hypothèse, probablement plus réaliste, que leur taux d'emploi sera égal à celui de la population suédoise étant née en dehors du territoire (c'est-à-dire les anciennes cohortes de migrants). Les deux hypothèses donnent bien évidemment lieu à des résultats sensiblement différents.

#### 1.1.3 Définitions

Après la méthodologie et les hypothèses, il convient d'aborder la manière de définir exactement la population cible, regroupé derrière le terme migrant. Une fois encore, les prises de position

sont diverses dans la littérature. La population généralement considérée comme « migrante », est composée des personnes nées à l'étranger, et résidant sur le territoire pendant plus d'un an. Les divergences apparaissent lorsque l'on considère les générations futures descendant de parents issus de l'immigration. Par exemple, Gott & Johnston (2002), ainsi que Srisankarajah, Cooley & Reed (2006) ont choisi de définir la population « migrante », comme les personnes nées à l'étranger, qu'ils soient majeurs ou mineurs (cela inclus donc les enfants nés à l'étranger et accompagnant leurs parents), ainsi que les enfants nés de parents étrangers (les deux parents, où le seul parent restant, doivent être nés à l'étranger) sur le territoire du Royaume-Uni. Malheureusement, dans le cas du Royaume-Uni il est impossible de savoir, lorsqu'un enfant n'est plus dépendant de ses parents (à partir de 16 ans), s'il est né de parents étrangers ou non. Les auteurs ont donc choisi d'inclure à la population « migrante », uniquement les enfants de moins de 16 ans nés de parents étrangers. Ce biais existant dans les données disponibles, a comme conséquence un coût supplémentaire attribué au groupe de migrants. En effet, les enfants de moins de 16 ans ne travaillant pas, ils représentent uniquement une charge fiscale, notamment à cause des coûts élevés d'éducation. Il est très probable que ces mêmes enfants contribuent positivement au budget public durant le reste de leur vie, mais ces contributions ne sont ici pas prises en compte. L'institut Migration Watch (2006) choisit d'intégrer à la population considérée comme « migrante », les enfants issus d'au moins un parent né à l'étranger, au lieu des deux parents. Cette prise de position renforce l'effet du biais expliqué précédemment, le nombre d'enfants (de moins de 16 ans) repris dans la population dite « migrante » étant plus important d'après la définition de Migration Watch. L'organisation établit deux hypothèses différentes : une où le coût d'un enfant dans cette situation est réparti pour moitié entre population autochtone et population immigrée ; une autre où le coût est entièrement attribué à la population immigrée. Ces deux hypothèses donnent lieu à des résultats sensiblement différents, comme le montre la table 2.

Enfin, la population migrante ou immigrante, peut être divisée en plusieurs sous-catégories : migrant économique (venant pour le travail), migrant familial (venant pour rejoindre un ou plusieurs membres de sa famille), migrant humanitaire/forcé (réfugiés, demandeurs d'asile, etc.), et migrant illégal. Ce dernier groupe rassemble les individus qui ont franchi les frontières sans autorisation préalable. Ceux-ci peuvent être compris dans les calculs d'impact fiscal, tant qu'il existe des données les concernant. C'est notamment le cas aux Etats-Unis, où la Current Population Survey recueille des données sur les migrants illégaux, à partir du moment où ceux-ci occupent un travail déclaré (OCDE, 2013).

## 1.2 Caractéristiques socio-économiques et comportements des migrants

Cette partie discute des caractéristiques des migrants qui influencent et déterminent leur impact fiscal. Pour rappel, l'impact fiscal est mesuré comme la différence entre les contributions des migrants (via les taxes), et leur consommation de biens publics et bénéfices sociaux. L'impact fiscal des migrants est principalement déterminé par leur intégration sur le marché du travail, la durée de leur séjour, ainsi que d'autres facteurs tels que la culture et son influence sur le travail des femmes.

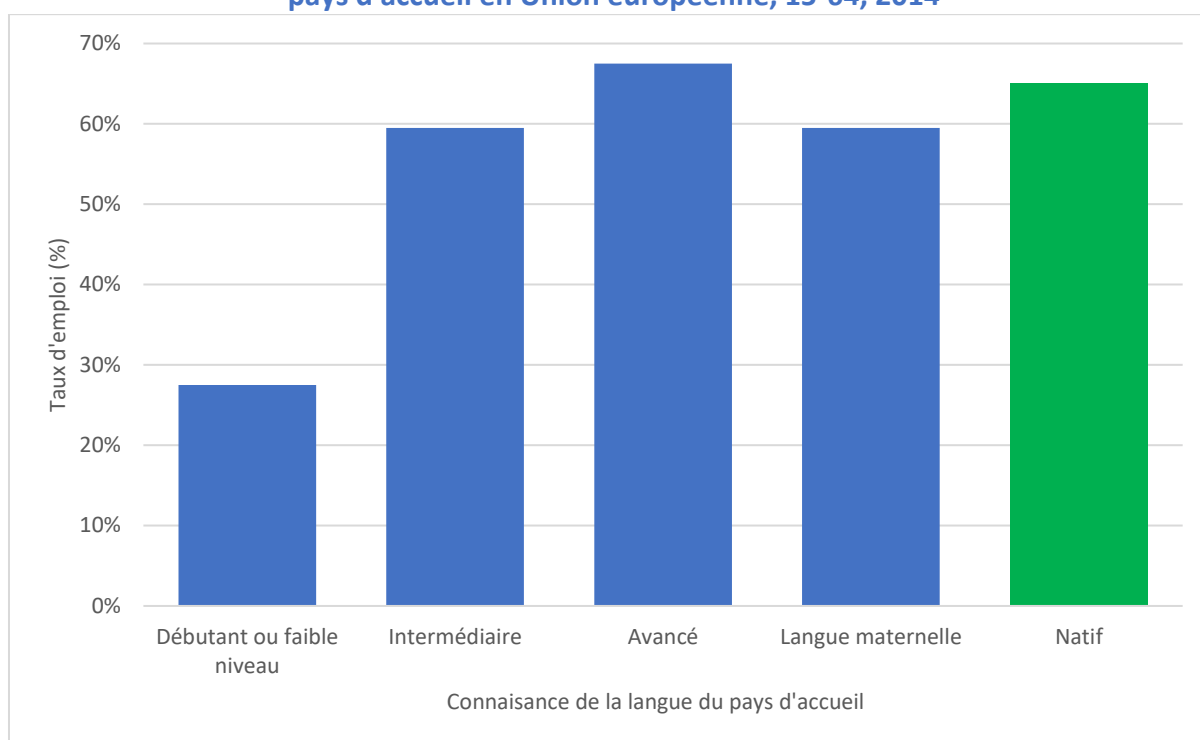
### 1.2.1 Âge et niveau d'éducation

L'intégration sur le marché du travail constitue le principal moyen pour les migrants de contribuer aux dépenses publiques. Cette intégration dépend dans une large mesure des caractéristiques socio-économiques des migrants. Comme Rowthorn (2008) l'explique, au plus un migrant sera jeune et qualifié, au plus son impact potentiel sur les finances publiques sera positif (en utilisant une méthode dynamique). D'une part, il passera la plupart de sa vie à travailler dans le pays d'accueil, étant donné son jeune âge. D'autre part, son salaire, et donc ses cotisations, seront relativement élevés grâce à son niveau élevé d'éducation. A contrario, un migrant âgé, contribuant pendant moins d'années, aura probablement un impact fiscal négatif. Un migrant peu éduqué présentera des difficultés à trouver un emploi, un salaire plus faible, et des contributions moins importantes. À titre d'exemple, le travail de Storesletten (2003), estime que les migrants jeunes produisent en moyenne, en Suède, un gain fiscal net de 24 000€ sur l'ensemble de leur vie, lorsque les migrants de 50 ans et plus représentent un large coût pour les dépenses publiques. Bonin, Raffelusch et Walliser (2000), ont calculé pour l'Allemagne, que les contributions sont positives pour tous les immigrants arrivant entre 12 et 46 ans, et que ces dernières sont maximisées si l'âge d'arrivée est de 30 ans. Rowthorn (2008) indique dans son article, que la fourchette d'âge idéal d'un point de vue fiscal, est entre 20 et 30 ans. Si l'âge idéal semble se situer après 20 ans d'après ces auteurs, c'est notamment dû aux économies que réalisent ces pays d'accueil sur les dépenses d'éducation de ces migrants, qui peuvent être assez élevées.

### 1.2.2 Maîtrise de la langue

L'âge et le niveau d'éducation déterminent dans une large mesure l'intégration des migrants sur le marché du travail. Il convient d'y ajouter la maîtrise de la langue du pays d'accueil. En effet, l'OCDE & la Commission européenne (2016) ont étudié cette question sur le groupe particulier que représentent les réfugiés. Leurs conclusions sont probablement généralisables à l'ensemble des populations de migrants. Le graphique ci-dessous expose la relation qu'il existe entre la maîtrise de la langue (abscisse), et le niveau d'emploi (ordonnée).

**Graphique 1. Taux d'emploi des réfugiés, en fonction du niveau de maîtrise de la langue du pays d'accueil en Union européenne, 15-64, 2014**



Source : OCDE & Commission Européenne (2016). Calculs réalisés par l'OCDE, sur base de l'EU LFS (Labor force survey). Les données couvrent 25 pays de l'Union européenne, à l'exception de l'Allemagne pour la catégorie « Langue maternelle ».

Comme le graphique le montre, au plus les réfugiés maîtrisent la langue, au plus leur taux d'emploi est bon. Tout particulièrement, il serait très bénéfique pour les populations ayant un « niveau de débutant », d'investir du temps dans l'apprentissage plus avancé de la langue, afin d'atteindre un « niveau intermédiaire ». D'après les données, cela permettrait d'augmenter le taux d'emploi de ces réfugiés de 30%. La seule incohérence relevée dans la relation concerne les réfugiés pour lesquels la langue du pays d'accueil est leur langue maternelle. Ces personnes ont, en moyenne, un taux d'emploi légèrement inférieur aux réfugiés ayant une « maîtrise avancée » de la langue. D'après la Commission européenne (2016b & 2016c), cela pourrait être dû à de la discrimination, des facteurs culturels, des obstacles légaux, ainsi que la capacité des réfugiés de faire valoir leurs éducation et compétences.

Il est également important de rappeler que la maîtrise de la langue est souvent corrélée au niveau d'éducation général des migrants, qui explique déjà en partie leur intégration sur le marché du travail. Une bonne maîtrise de la langue, au-delà de l'intégration sur le marché du travail, permettrait également de réduire l'écart salarial entre natifs et immigrants. Kerr & Kerr (2011), abordent cette question dans leur article, ainsi que l'importance que représente ce nouveau domaine de recherche.

### 1.2.3 Taux de fécondité et approche intergénérationnelle

L'âge, le niveau d'éducation et la maîtrise de la langue constituent donc des facteurs déterminants de l'intégration, et donc de l'impact fiscal, que ce soit dans une approche statique ou dynamique. Si l'on s'intéresse à l'approche intergénérationnelle, il convient de s'intéresser

à la fécondité. D'une part, les migrants, via leur jeune âge, ont un rôle à jouer dans le financement des pensions actuelles. Leur fécondité, elle, impactera le financement des pensions dans un futur plus éloigné. Les migrants provenant de pays présentant une forte natalité, ont en général une fécondité plus élevée que celle des autochtones. Par exemple, le tableau suivant, tiré de Rowthorn (2014), présente des données issues d'un rapport de 2013, réalisé par l'Office for Budget Responsibility (OBR), et compare les taux de fécondité au Royaume-Uni.

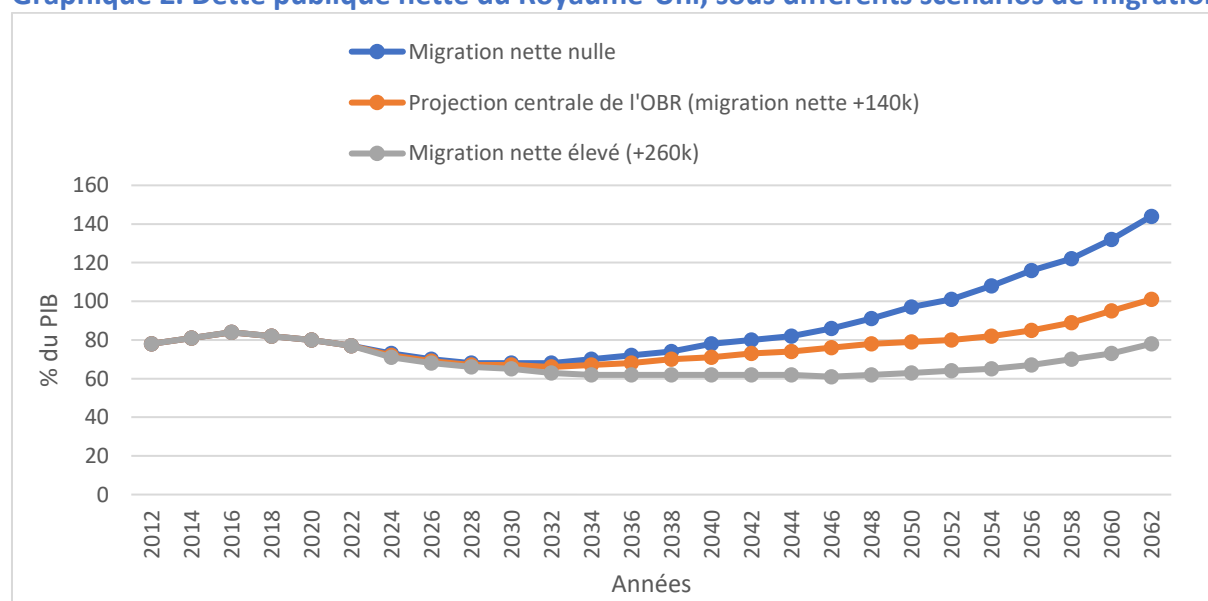
| <b>Table 3. Taux de fécondité de la population de la population née à l'étranger du Royaume-Uni, en 2007 et 2011</b> |             |        |                   |             |        |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------|-------------------|-------------|--------|-------------------|
|                                                                                                                      | <b>2007</b> |        |                   | <b>2011</b> |        |                   |
| <b>Pays de naissance</b>                                                                                             | U.K.        | Non-UK | Population totale | U.K.        | Non-UK | Population totale |
| <b>Taux de fécondité total (nombre d'enfants par femme)</b>                                                          | 1,8         | 2,51   | 1,91              | 1,89        | 2,28   | 1,96              |

Source: Office for Budget Responsibility, (2013)

Comme le montre le graphique, le taux de fécondité des « migrants » (personnes non nées au Royaume-Uni), est supérieur à celui des personnes nées dans le pays, bien que cet écart ait diminué entre 2007 et 2011.

Le graphique suivant, également tiré de (Vargas-Sylva, 2015), montre l'impact de différents scénarios de migrations sur le niveau de dette publique future du Royaume-Uni.

#### Graphique 2. Dette publique nette du Royaume-Uni, sous différents scénarios de migration



Source: Office for Budget Responsibility, (2013)

D'après ces simulations, la migration serait largement bénéfique pour les générations futures. En effet, au plus le Royaume-Uni accueillerait de migrants, au plus le poids de la dette par rapport au PIB serait faible. Mais il est également évident que cette solution est temporaire. Ainsi, si le poids de la dette par rapport au PIB diminuait continuellement à partir de 2016, il recommencerait à augmenter après les années 35-36, sous le scénario de 140 000 migrants supplémentaires par an. Ce point d'inversement serait atteint à partir des années 49-50 pour le

scénario de 260 000 migrants supplémentaires par an. Une solution potentielle serait de favoriser des politiques de migrations temporaires. Cela consiste à faire venir des travailleurs étrangers pour une durée déterminée (par exemple, 5 ans). L'avantage est que cela permet d'éviter une trop forte augmentation de la population dans le futur. Par contre, cette mesure rencontrerait de nombreuses difficultés à sa mise en application. Pour plus de détails concernant cette politique, voir Rowthorn (2008).

#### 1.2.4 Durée de séjour

Il convient maintenant de nuancer l'intégration sur le marché du travail par la durée de séjour des migrants. En effet, un migrant peut tout à fait décider de rentrer dans son pays d'origine, ce qui pourra avoir des impacts fiscaux positifs ou négatifs. Dans la littérature, ce comportement est appelé « migration de retour » ou « *remigration* » en anglais. Par exemple, un migrant intégré sur le marché du travail et décidant de rentrer chez lui à 50 ans, ne contribuera plus à partir du moment où il aura quitté son travail, tout en conservant certains droits à la pension. Lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine, les migrants gardent, dans la plupart des cas, leurs droits à la pension dans les différents pays européens dans lesquels ils ont pu travailler. Les pays européens affichent différents critères en vue de l'obtention de la pension, mais il est toujours possible de percevoir celle-ci à l'étranger lorsque les droits ont été acquis (Union européenne, 2017). Cela diminue les contributions totales perçues par l'État d'un point de vue dynamique. A l'inverse, certains migrants peuvent décider de retourner dans leur pays d'origine le jour de leur retraite, après avoir travaillé et cotisé pendant de nombreuses années.

D'un autre côté, les migrants prenant la décision de rentrer, ne consommeront plus de soins de santé dans le pays d'accueil, ceux-ci étant maintenant pris en charge par leur pays d'origine. Ces soins de santé peuvent notamment être assez élevés lorsqu'il s'agit de personnes à la retraite. Cet aspect sera néanmoins atténué par la perte d'impôts sur la consommation non encaissés par le pays d'accueil (OCDE, 2013).

Certaines études s'intéressent également au type de migrant concerné par ces migrations de retour : quels sont leurs raisons, ou leurs caractéristiques socio-économiques ? Les résultats dans ce domaine sont assez mitigés : pour certains auteurs, tels que Borjas & Bratsberg (1996) & Bönisch, Gaffert & Wilde (2011), les caractéristiques liées à l'éducation expliquent en partie les dynamiques de migration de retour. D'autres études, réalisées au niveau micro, ont à l'inverse montré qu'il n'existe pas d'effet significatif du niveau d'éducation ou des compétences sur la migration de retour (Reagan & Olson (2000), Constant & Massey (2002), Constant & Massey (2003), Dustmann (2003) & Kirdar (2009). Kerr & Kerr (2011), qui ont établi le constat précédent, avancent également que ce sont les migrants les moins intégrés dans la société qui sont les plus susceptibles de retourner dans leur pays d'origine, à la fois concernant les migrants en Europe ou aux Etats-Unis. De plus, les chances d'intégration des migrants, et particulièrement des réfugiés, augmentent avec la durée du séjour. Ainsi, au plus un réfugié sera là depuis longtemps, au plus il y aura de chance qu'il s'installe définitivement. Les réfugiés se sentent ainsi plus chez eux dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine (Black & Koser, 1999).

Le cas particulier des dynamiques de migration de retour des réfugiés est cependant plus complexe. En effet, la situation dans le pays d'origine (conflit, guerre, oppression d'une

minorité...) peut compliquer les migrations de retour. D'un autre côté, le retour peut être fortement souhaité par les réfugiés eux-mêmes, étant donné qu'ils ont quitté leur pays sous la contrainte. Les particularités et enjeux de la migration de retour pour les réfugiés, seront développés dans la deuxième partie du travail.

### 1.2.5 Catégories d'entrée

Il existe différentes catégories d'entrées lorsque l'on parle des migrants, comme cela a été développé à la fin du point « 1.1 Particularité méthodologique ». Ainsi, les migrants humanitaires représenteraient, en général, un fardeau plus important pour les dépenses publiques, par rapport aux migrants économiques également appelés « migrants au titre du travail ». D'après l'OCDE la catégorie d'entrée est le « principal facteur d'explication des différences internationales entre les performances des immigrés sur le marché du travail » (OCDE, 2013, p.141)

Empiriquement, peu de pays disposent de données assez qualitatives du point de vue des critères d'entrée des migrants, ce qui rend la mise à l'épreuve de cette théorie par les faits difficile dans certains pays. L'Australie est l'un des pays qui disposent des informations les plus précises, grâce à son système de gestion de l'immigration. En effet, le ministère australien en charge de l'immigration utilise un modèle permettant de calculer l'impact fiscal des immigrés pour les différentes catégories de visas d'immigrations permanentes, ainsi que pour le visa de travail temporaire. Il ressort d'une étude réalisée avec ces données australiennes (Cully, 2011), qu'un migrant humanitaire aura, en moyenne, un impact négatif pendant les 10, voire 15 premières années de séjour. A l'inverse, les migrants économiques auront, en moyenne, un impact fiscal positif dès la première année. Le tableau ci-dessous reprend les résultats de l'étude, réalisée sur l'année 2010-2011.

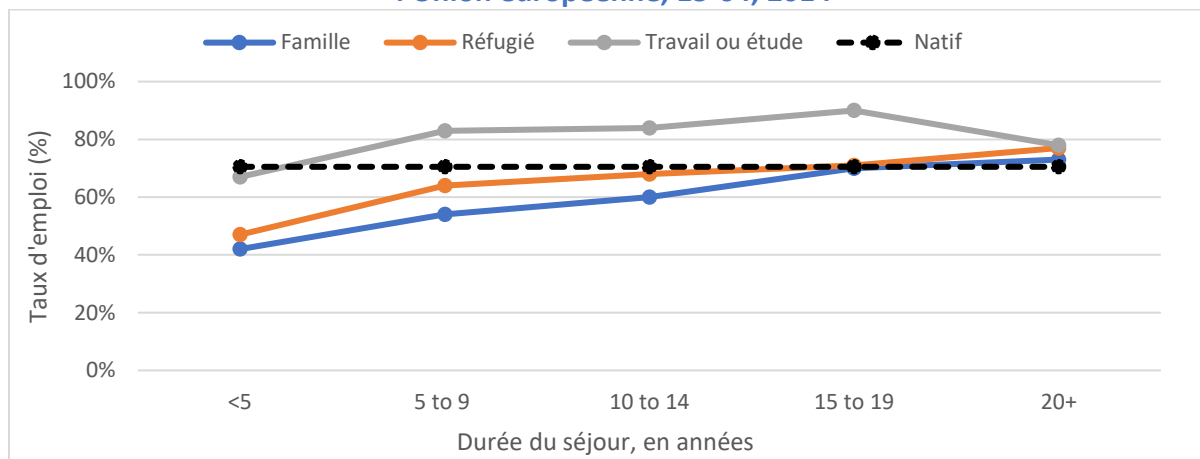
| <i>Table 4. Impact fiscal net des migrants en Australie, par catégorie de visa reçu en 2010-2011 et selon la durée du séjour dans le pays</i> |                             |                                                      |     |     |      |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------------|-----|-----|------|------|
| Catégorie d'entrée                                                                                                                            | Visas accordés en 2010-2011 | Impact fiscal impact net (millions de \$ australien) |     |     |      |      |
|                                                                                                                                               |                             | Durée de séjour en Australie (années)                |     |     |      |      |
|                                                                                                                                               |                             | 1                                                    | 2   | 3   | 10   | 20   |
| Famille                                                                                                                                       | 54543                       | 212                                                  | 60  | 43  | 201  | 146  |
| Travail (comprenant la famille accompagnante)                                                                                                 | 113725                      | 747                                                  | 839 | 915 | 1033 | 1154 |
| Humanitaire                                                                                                                                   | 13799                       | -247                                                 | -69 | -62 | -12  | 48   |
| Total pour les permanents                                                                                                                     | 182067                      | 712                                                  | 829 | 896 | 1221 | 1349 |
| Travail temporaire (séjour long pour le travail)                                                                                              | 90120                       | 889                                                  | 955 | 383 | 441  | 586  |

Source : Cully, (2011)

Ce tableau, ainsi que le graphique suivant (OCDE & Commission européenne, 2016), montrent deux informations importantes : d'un côté, les réfugiés (catégorie migrant humanitaire) ainsi que les migrants familiaux, présentent des contributions plus faibles que les natifs ou que les migrants économiques, en partie dues à un taux d'activité (d'emploi) inférieur. De l'autre côté, ces taux ont tendance à augmenter avec le temps, et convergent vers le taux d'activité des

autochtones. A long terme, (à partir de 20 ans de résidence dans le pays d'accueil), les migrants issus des catégories considérées comme les plus coûteuses pour l'Etat (migrants humanitaires et familiaux) affichent les mêmes taux d'activité que les natifs et migrants économiques.

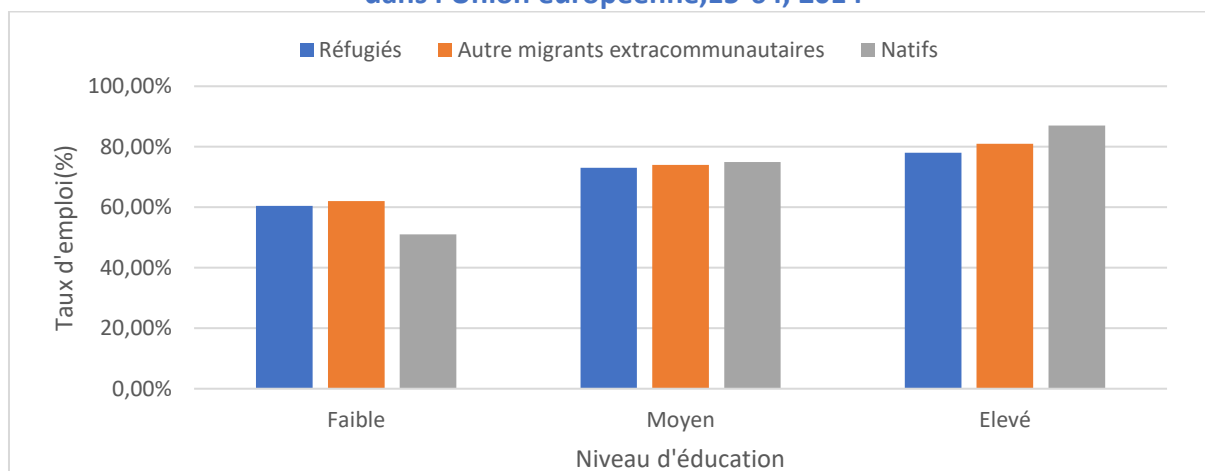
**Graphique 3. Taux d'activité des migrants par raison de migration et durée de séjour dans l'Union européenne, 15-64, 2014**



Source : OCDE & Commission européenne, (2016) Calculs basés sur l'enquête EU LFS (Labour Force Survey) 2014 AHM. Les données couvrent 25 pays européens.

La différence qu'il existe entre les taux d'activités des migrants, par rapport à leur raison de migration, s'explique, d'après l'OCDE & la Commission européenne (2016), par les niveaux d'éducation de ces différents groupes. En effet, d'après l'analyse de la Labour Force Survey (EU LFS), les migrants humanitaires sembleraient être, en moyenne, moins éduqués que les migrants économiques ou que les natifs. Il existe cependant des exceptions, comme l'arrivée importante d'Iraniens à Los Angeles suite à la révolution iranienne de 1978. En effet, ces migrants, considérés à l'époque comme humanitaires, présentaient des niveaux d'éductions relativement élevés (Sabagh, & Bozorgmehr, 1986). Le graphique ci-dessous reprend les taux d'activités des différentes catégories de migrants, lorsque l'on contrôle pour l'éducation.

**Graphique 4. Taux d'activité des migrants par raison de migration et niveau d'éducation dans l'Union européenne, 15-64, 2014**



Source : OCDE & la Commission européenne (2016) ; Calculs basés sur l'enquête EU LFS 2014 AHM. Les données couvrent 25 pays européens.

Comme le montre le graphique, les résultats sont très différents. Ainsi, les réfugiés présentent un taux d'activité assez semblable à celui des autres catégories de migrants et autochtones. Le taux d'activité des réfugiés peu éduqués est légèrement supérieur à celui des natifs ayant le même niveau d'éducation, lorsqu'il est légèrement inférieur pour les réfugiés moyennement et très éduqués (OCDE & Commission européenne, 2016).

Les résultats sont également intéressants lorsque l'on compare les réfugiés avec les autres catégories de migrants issus de la même cohorte. Dustman & Görlach (2015) expliquent que les migrations, si elles sont permanentes ou temporaires, peuvent conduire à différents types de comportements. D'après leur étude, les migrants permanents auraient tendance à investir de manière plus importante en capital humain (maîtrise de la langue du pays d'accueil par exemple), que les migrants temporaires. A long terme, les migrants permanents auraient donc tendance à être plus performants sur le marché du travail, en termes de niveau de salaire et nombre d'heures travaillées.

Il peut être intéressant de préciser que les Etats ont un contrôle relativement limité sur les flux de migrants humanitaires et familiaux. Leurs champs d'action se limitent principalement à la migration du travail, pour lesquels les Etats peuvent par exemple mettre en place une politique de sélection. Ainsi, l'Australie a instauré des critères pour la sélection des migrants. Elle prend notamment en compte les caractéristiques socio-économiques, telles que l'âge (OCDE, 2013).

#### 1.2.6 Pays d'origine

Certains chercheurs ont cherché à analyser l'impact des migrants en fonction de leur pays d'origine. Par exemple, Rowthorn (2014) a étudié l'impact des migrants selon la zone à laquelle appartient leur pays d'origine : pays européen et pays hors Europe. Comme pour les catégories d'entrées (point 1.2.5), les résultats sont largement dépendant des caractéristiques socio-économiques : il est logique que les migrants extracommunautaires (hors UE), aient un impact fiscal plus négatif que les migrants communautaires (zone UE), leur niveau d'éducation et de maîtrise de la langue nationale étant en moyenne inférieur.

#### 1.2.7 Culture et travail des femmes

La culture et son impact sur le taux d'activité des femmes peut également avoir un certain impact d'un point de vue fiscal. En effet, les pays d'origine de certains migrants présentent une culture et une place accordée à la femme différente, notamment sur le marché du travail. Kerr & Kerr (2011), propose une table issue de Angrist & Kugler (2003), montrant l'écart existant entre le taux de participation des femmes et des hommes migrants, ce qui peut notamment être expliqué par la culture d'après les auteurs. Par conséquent, au plus la proportion de femmes est importante dans les flux migratoires, au moins le taux d'activité global de ces flux sera élevé, au moins les contributions de ces cohortes de migrants seront élevées. Ces résultats sont disponibles dans la table 5 ci-dessous.

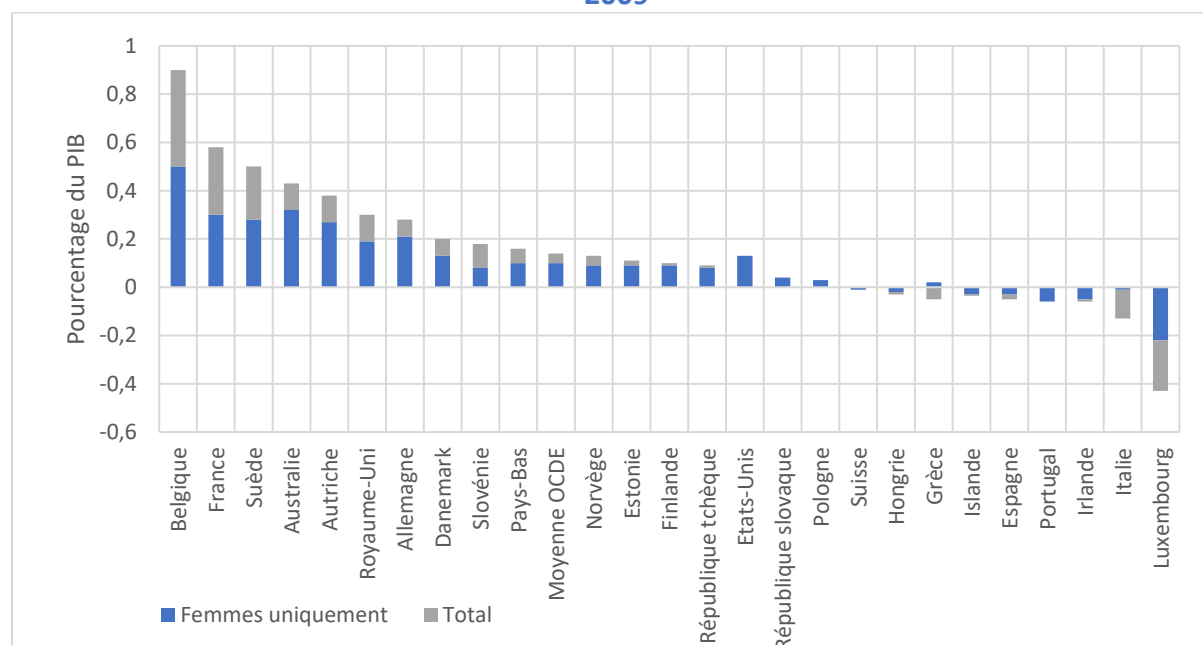
Une autre preuve de cet impact potentiel est proposée par l'OCDE (2013). Dans son article, l'organisme cherche à calculer quels seraient les gains en termes de PIB de certains scénarios. L'un de ces scénarios simule une situation où le niveau d'emploi des immigrants actuellement établis dans nos sociétés serait égal à celui des autochtones. Dans ce cas précis, la majorité des gains potentiels à une telle situation proviendrait du meilleur taux d'activité des femmes. En

effet, leur taux d'activité actuel est plus inférieur à celui des femmes natives, que ne l'est celui des migrants masculins par rapport à leur homonyme autochtone. Le graphique ci-dessous présente les résultats pour les différents pays européens.

| <b>Table 5. Taux de participations relatifs des migrants issus de pays non européens, par rapport aux natifs, par genre</b> |                                                                                                       |                          |                            |                           |                                |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------------------------|------------|
|                                                                                                                             | <b>Taux de participation relatifs des migrants issus de pays non européen, par rapport aux natifs</b> |                          |                            |                           | <b>Taux de chômage globaux</b> |            |
|                                                                                                                             | Hommes, arrivés 1995-1999                                                                             | Hommes, arrivés pré 1995 | Femmes, arrivées 1995-1999 | Femmes, arrivées pré 1995 | Natives                        | Immigrants |
| <b>Danemark</b>                                                                                                             | 0,75                                                                                                  | 0,84                     | 0,42                       | 0,81                      | 6%                             | 13%        |
| <b>Finlande</b>                                                                                                             | 0,9                                                                                                   | 0,95                     | 0,67                       | 0,87                      | 15%                            | 17%        |
| <b>France</b>                                                                                                               | 0,77                                                                                                  | 0,99                     | 0,45                       | 0,78                      | 12%                            | 19%        |
| <b>Allemagne</b>                                                                                                            | 0,86                                                                                                  | 0,98                     | 0,67                       | 0,91                      | 8%                             | 17%        |
| <b>Grande Bretagne</b>                                                                                                      | 0,79                                                                                                  | 0,96                     | 0,61                       | 0,84                      | 8%                             | 12%        |
| <b>Pays-Bas</b>                                                                                                             | 0,62                                                                                                  | 0,87                     | 0,55                       | 0,79                      | 5%                             | 15%        |
| <b>Norvège</b>                                                                                                              | 0,84                                                                                                  | 0,85                     | 0,58                       | 0,8                       | 5%                             | 9%         |
| <b>Suède</b>                                                                                                                | 0,7                                                                                                   | 0,91                     | 0,49                       | 0,81                      | 8%                             | 23%        |

Source : Angrist & Kugler (2003). Les données sont issues des données Eurostat Labour Force Surveys (LFS). Les données pour la Finlande pourraient être biaisées à cause d'un échantillon trop petit.

**Graphique 5. Impact estimé sur le budget en supposant que les immigrés aient en moyenne le même taux d'emploi que les personnes nées dans le pays, moyenne 2007-2009**



Source : OCDE (2013) ; l'enquête sur la dynamique des ménages, des revenus et du travail (HILDA) pour l'Australie ; l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu (SLID) pour le Canada ; le panel suisse des ménages (PSN) pour la Suisse ; le supplément de mars de Current Population Survey (CPS) aux États-Unis ; l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (UE-SILC) pour tous les autres pays européens.

### 1.3 Comportement et contexte des pays d'accueil

Si les caractéristiques socio-économiques des migrants sont déterminantes, la réaction du pays d'accueil, ainsi que le contexte socio-économique, le sont tout autant. D'une part, le contexte influence les opportunités d'intégration accessibles aux migrants. D'autre part, les politiques mises en œuvre par les pays d'accueil peuvent soutenir, ou non, l'intégration des migrants. Le contexte, comme les politiques mises en œuvre, peuvent être bien différents selon les pays d'accueil. La divergence observable parmi les politiques mises en œuvre, s'explique à la fois par des choix politiques différents, ainsi que par l'histoire d'accueil de l'immigration dans ces pays. Par exemple, des pays comme l'Allemagne ou les pays scandinaves, présentent une certaine expérience en termes d'accueil de migrants et de réfugiés, contrairement à certains pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, pour lesquels l'accueil de migrants humanitaires est une expérience nouvelle. Cette « histoire de l'immigration », explique en partie les bonnes politiques d'accueil qui ont pu être développées par le passé (Commission européenne, 2016c).

#### 1.3.1 Contexte socio-économique

D'après l'OCDE (2013), la conjoncture économique des pays d'accueil a un impact significatif sur la situation des immigrants. En effet, il est prouvé que cette dernière catégorie est plus sensible que les natifs aux fluctuations de la conjoncture économique. Ainsi, les migrants perdraient plus facilement leur emploi en temps de crise, ceux-ci étant en général plus précaires. Lors d'une période de crise, une plus grande partie des migrants est susceptible de devenir dépendante des prestations sociales, par rapport aux autochtones. Durant la crise de 2008, les évolutions de la situation fiscale des migrants et de celle des natifs, ont été assez proches. En effet, bien que les contributions des migrants aient diminuées de manière plus importante que celles des autochtones, leurs consommations de prestations sociales ont par contre augmentées de manière moins importante (OCDE, 2013).

La situation sur le marché du travail est également l'un des facteurs cruciaux du contexte socio-économique. En effet, au plus le chômage sera bas dans le pays d'accueil, au plus les opportunités d'emploi seront importantes pour les migrants. Le marché sera donc plus à même d'absorber le choc d'offre de travail, par rapport à un pays où le taux de chômage est élevé, et où beaucoup d'autochtones ont déjà eux-mêmes du mal à trouver un emploi (OCDE & Commission européenne, 2016).

Parmi les facteurs sociaux, la structure démographique et éducative de la population du pays d'accueil joue un rôle important. En effet, les migrants sont en compétition sur le marché du travail avec les populations offrant un travail substituable au leur. Ainsi, dans les années 1990, la part de travailleurs âgés de 15 à 24 ans était plus grande que celle des 55-64 ans, dans les 24 pays européens de l'OCDE. En 2015, la situation s'est inversée (dans tous les pays sauf 7), puisque les 15-24 ans sont aujourd'hui moins nombreux sur le marché du travail que les 55-64 ans. Il en résulte une moindre compétition pour les migrants jeunes et peu éduqués voulant rentrer sur le marché du travail (OCDE, 2015a). Ainsi, une vague de migrants jeunes et peu éduqués, pourrait être profitable pour des pays présentant une carence en main-d'œuvre jeune et peu qualifiée. Une étude danoise (Foged & Perri, 2015), démontre même, sur base des flux de réfugiés des années 90 originaires de Yougoslavie, Somalie, Afghanistan et Iraq, que les migrants ont des compétences complémentaires à celles des natifs. Cette complémentarité a

permis aux autochtones, en particulier les jeunes peu éduqués, d'avoir une meilleure mobilité, ainsi qu'un meilleur accès aux spécialisations dans des jobs plus avancés. L'effet mesuré sur 13 ans semble être assez positif.

### 1.3.2 Politiques mises en œuvre

Si l'Etat n'a pas de contrôle direct sur la situation socio-économique, il en a pas contre sur les politiques mises en œuvre et autres mesures de soutien proposées aux migrants. Ces politiques, si elles soutiennent l'intégration des migrants, sont susceptibles d'avoir des bénéfices importants pour l'Etat, comme l'ont prouvé certains auteurs. Par exemple, Schou (2006) et Pedersen & Rijshoj (2008) montrent qu'au Danemark, amener le taux d'emploi des migrants au niveau de celui des natifs pourrait générer des gains budgétaires allant jusqu'à 1.3 % du PIB. Les auteurs arrivent à la conclusion suivante : une meilleure intégration des immigrants déjà résidents générerait des gains fiscaux plus élevés que ceux issus de l'arrivée de nouveaux migrants. Ce constat reste valide même dans le cas où les nouveaux migrants présenteraient un niveau d'éducation plus élevé. L'équilibre du budget public pourrait donc être redressé grâce aux politiques publiques à destination des migrants.

Les politiques d'intégration mises en place dépendent de la culture d'immigration et des choix politiques du pays. Ainsi, les situations s'avèrent très différentes à travers les différents pays concernés. Par exemple, le gouvernement néozélandais est le seul qui tient compte dans sa stratégie de répartition des migrants, de la présence de membres de la même communauté ethnique. En effet, la plupart des pays, même les pays considérés comme les plus avancés en termes de mesures d'intégration, ne tiennent pas compte de la présence de ces communautés lors de la répartition des populations étrangères, alors qu'elles représentent une force intégratrice notable (Commission européenne, 2016c). Des pays tels que la Suède, le Danemark, la Finlande, le Portugal ou encore l'Estonie, tiennent compte des possibilités d'emploi sur le territoire et des compétences propres aux migrants (ce qui n'est pas le cas pour la majorité des pays de l'OCDE).

Les différents gouvernements tiennent compte de la situation dans leur pays lors de la définition de ces politiques d'intégration. Ainsi, la disponibilité de logements sociaux influence fortement certaines politiques à destination des réfugiés. Par exemple, certaines zones géographiques peuvent offrir un nombre important d'opportunités d'emploi pour les migrants et réfugiés, mais manquent de logements sociaux. Dans ce cas-là, l'Etat aura plutôt tendance à tenir compte de la disponibilité de logements sociaux. En Suède, une étude a montré que les réfugiés placés en fonction des logements sociaux disponibles présentent des revenus inférieurs, un plus grand taux de chômage, et une plus grande dépendance envers le revenu social, à l'inverse des réfugiés qui ne sont pas placés en fonction des logements, et qui restent donc libres de choisir leur zone géographique en fonction des opportunités de travail (OCDE, 2016a).

Certaines politiques, autres que celles d'intégration, et qui ne sont pas forcément en lien avec les migrations, peuvent avoir des effets indirects sur les migrants. Il s'agit par exemple des politiques de redistribution publique. Ainsi, au plus un Etat est généreux dans sa redistribution, y compris envers les migrants, au moins ceux-ci sont incités à s'intégrer sur le marché du travail. La redistribution publique est alors vue comme un obstacle à l'intégration. Elle pourrait même avoir un impact sur le type de migrants s'installant dans ce pays d'accueil. L'article de Cohen

& Razin (2008) parle, de ce qui est appelé dans la littérature le « welfare magnet ». Au plus un pays est généreux, au plus il risque d'attirer des migrants peu éduqués. En effet, ce type de migrants sont peu susceptibles de se diriger vers un pays d'accueil présentant un système social peu redistributif. D'après le même article, il est possible de profiter du phénomène de « welfare magnet », en ayant une politique de contrôle de la migration. En effet, le niveau de générosité d'un Etat attire, dans une moindre proportion, également des migrants éduqués. Il conviendrait alors d'imposer un système de contrôle des migrations, basé en partie sur le niveau d'éducation des migrants. Les auteurs Cohen, Razin & Sadka (2009), ont étudié cette relation du point de vue inverse. Les résultats de leur étude, tenant compte de l'endogénéité, indiquent que plus l'éducation des migrants est élevée, plus l'Etat est généreux.

Enfin, d'autres politiques et mesures en vigueur au sein des pays d'accueil influencent l'intégration des migrants et donc leur impact fiscal. Ainsi, la reconnaissance du niveau d'éducation des migrants, les barrières à l'emploi pour les migrants, en particulier les réfugiés, l'accès aux soins de santé, la flexibilité du marché du travail, etc. sont autant de facteurs facilitant ou compliquant l'intégration des migrants. Ces questions seront plus amplement développées dans la 2<sup>ème</sup> partie, avec un intérêt accru apporté au cas des réfugiés.

#### 1.4 Autres domaines de recherche et effets indirects sur les dépenses publiques

D'autres domaines de recherche concernant les impacts des migrations, tels que mentionnés dans Kerr & Kerr (2011), pourraient s'avérer intéressants dans le cadre des impacts fiscaux. Ainsi, la migration tend à générer une hausse des prix immobiliers (prix et loyer) (Saiz 2003, 2007). Dans le même ordre d'idée, la migration provoquerait une diminution et une uniformisation des prix à la consommation (Lach, 2007). Stephan & Levin (2001), Kerr & Lincoln (2010) & Hunt (2011) analysent l'impact des migrations sur l'innovation. Il existe également des études s'intéressant aux effets des migrations sur le capital et la productivité (OCDE, 2013). Enfin, l'arrivée de migrants induirait plus d'activité et donc de contributions de la part des locaux. En effet, les femmes migrantes proposent, dans certains cas, une offre additionnelle de travail de nourrice, à un moindre coût. Cela permet aux femmes natives de libérer du temps afin d'exercer une activité professionnelle, ce qu'elles n'auraient auparavant pas pu se permettre (Vargas-Sylva, 2015). Bien que toutes ces recherches ne concernent pas directement les dépenses publiques, il est probable qu'il y ait des effets indirects, via les différents impôts et taxes.

La bonne intégration des migrants est également susceptible d'avoir certains effets sur le marché du travail, appelé effets de déplacements. Ces effets, sujet majeur de la littérature sur l'impact de la migration sur l'emploi, ont des effets indirects sur le budget public. Lorsqu'un nombre important de migrants arrivent sur le marché du travail, il en résulte certains impacts sur les salaires et taux d'emploi des natifs. Cependant, ces effets sont relativement faibles, et ne concernent que certaines parties de la population. En général, il s'agit des travailleurs qui occupent les emplois les plus substituables à ceux des migrants, comme les populations peu éduquées et les anciennes cohortes de migrants (Okkerse, 2008). L'impact fiscal indirect dépend principalement des effets de déplacements sur le taux d'emploi. En effet, les contributions d'un migrant seront positives à condition qu'il occupe un emploi stable. Mais, l'obtention de cet emploi peut se faire au détriment d'un autochtone, celui-ci se retrouvant au chômage par exemple. Dans ce cas précis, le natif, qui contribuait positivement au budget public, se retrouve consommateur net de biens sociaux (allocations de chômage).

Un certain nombre d'études (Card, 1990 ; Lewis, 2004 ; Hunt, 1992 ; Carrington & de Lima, 1996 ; Friedberg, 2001) montrent que même avec lors de flux migratoires importants, l'effet sur le marché du travail, que ce soit sur les salaires ou le taux d'emploi, est assez limité. D'après toutes ces études, les pays ont simplement absorbé le choc d'offre de travail. Une étude autrichienne (Bock-Schappelwein & Huber, 2015) montre qu'une ouverture totale du marché du travail aux demandeurs d'asile en Autriche résulterait en une légère hausse du taux de chômage, à court terme uniquement.

### 1.5 Conclusion première partie.

Cette première partie a pour but de rassembler les apprentissages essentiels que l'on retrouve dans la littérature de l'impact fiscal des migrations. L'ampleur de cette littérature théorique et empirique est principalement due à une variété de méthodologies et d'hypothèses utilisées, ainsi qu'à des systèmes fiscaux très hétérogènes entre les différents pays. Malgré cela, le degré de consensus présent dans cette littérature est important, comme certains auteurs l'ont déjà souligné (Rowthorn, 2008) & (OCDE, 2013). Les caractéristiques socio-économiques des migrants déterminent dans une large mesure l'impact fiscal qu'auront ces derniers sur le pays d'accueil. A ces facteurs vient s'ajouter le contexte socio-économique, et surtout les politiques mises en œuvre par le pays d'accueil. Ces dernières ont un rôle important à jouer, notamment dans le soutien du processus d'intégration des populations de migrants.

Grâce à ces connaissances, la deuxième partie tente d'apporter des éclaircissements et pistes de compréhension concernant la « Crise des migrants » ou « Crise des réfugiés », et son impact potentiel sur les dépenses publiques européennes. En particulier, cette partie s'intéresse aux impacts fiscaux des migrants humanitaires et autres réfugiés qui, comme les données présentes dans la partie 2 le montrent, constituent majoritairement ce flux de population.

## Partie 2 : La « Crise des Migrants » et son impact potentiel sur les dépenses publiques européennes

Cette partie est un rassemblement de données disponibles, concernant « la crise des migrants ». En premier lieu, il convient de dresser un portrait de la « Crise des Migrants », afin de contextualiser précisément le sujet de l'étude. Il est ainsi intéressant d'aborder brièvement les raisons de cette crise, telles que le statut particulier de réfugié. Finalement, l'apport novateur de ce travail est composé d'une synthèse des données actuellement disponibles, qui, à travers les connaissances présentées dans la première partie, permettent de dresser un scénario portant sur les impacts potentiels de ce mouvement de population. L'analyse comprendra notamment une discussion du conflit syrien, basée sur une brève analyse des mouvements de populations humanitaires historiques.

### 2.1 Qu'est-ce que la « Crise des migrants » ?

#### 2.1.1 Contexte

Le terme de « Crise des migrants » ou « Crise des réfugiés », fait référence au plus grand mouvement de population se déroulant sur le territoire européen depuis la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Ainsi, en 2015, plus d'un million de migrants et de réfugiés sont entrés sur le territoire de l'Union européenne, la plupart d'entre eux étant originaires de pays tels que la Syrie, l'Iraq ou l'Afghanistan. Ces pays sont le lieu de conflits géopolitiques, poussant une partie importante de leur population respective, à chercher à obtenir un statut de réfugié (Commission européenne, 2016a). Blanchard & Rodier (2016), définissent la « crise migratoire », comme les flux massifs de réfugiés relativement importants dans le contexte historique européen.

Le conflit syrien en particulier, débuté en 2011, a poussé de nombreux syriens à fuir leur pays. L'année 2015 marque le début des arrivées massives de migrants en Europe, avec plus d'un million de migrants recenser pour cette année-là (IOM, 2015). La Syrie, si elle représente la source la plus importante de migrants humanitaires, est accompagnée de pays tels que la Somalie, l'Iraq, l'Afghanistan ou l'Erythrée, qui représentent également une large proportion du flux de migrants.

L'ampleur du phénomène complique les estimations. Il est donc difficile, pour les différents organismes recensant ces données, d'avoir des chiffres précis sur le nombre de personnes ayant effectivement franchi les frontières européennes. D'après Eurostat, il y aurait quelques 1,3 million demandeurs d'asiles dans les 28 pays de l'UE au cours de l'année 2015. Cela comprend les demandeurs d'asile arrivés précédemment, et étant toujours en attente de traitement de leur demande.

#### 2.1.2 Terminologie

Après avoir contextualisé les faits, il convient de s'attarder sur les termes utilisés pour définir ce phénomène. Premièrement, la notion de « crise », exprime la difficulté que rencontre l'Europe à gérer de manière efficace cet afflux migratoire important, dont le symptôme est l'accumulation de migrants dans les pays proches de la frontière extérieure de l'espace Schengen. En effet, l'Italie et la Grèce ont accueilli sur leur territoire la plus grande partie des individus concernés. En réponse à cela, l'Europe a lancé un programme de relocalisation lancé en octobre 2015, afin de soulager ces pays. Le dernier compte rendu de ce programme, sortie

par la Commission européenne en juillet 2017, fait état de 24 676 personnes relocalisées en 2 ans, alors que le plan prévoyait d'en déplacer 160 000 entre octobre 2015 et fin 2017. De nombreux politiciens ont d'ailleurs dénoncé l'échec de cette politique. La chancelière allemande, Angela Merkel, qui avait elle-même milité pour l'instauration de ce système en Europe, a reconnu, au sommet de Bratislava le vendredi 16 septembre 2016, que cette politique avait rencontré beaucoup d'obstacles, et qu'il fallait maintenant trouver d'autres solutions (Mevel, 2016).

D'où vient cette difficulté que rencontre l'Europe à gérer ses influx migratoires? La politique migratoire européenne, peu adéquate face à l'ampleur et la nature du phénomène étudié, a notamment été pointée du doigt. En effet, Thomas Lacroix (2016), explique que la politique de l'Union européenne a comme but actuel le contrôle des frontières. D'après lui, la « crise migratoire » est une crise de la politique européenne de gestion de l'immigration. Cette politique est surtout conçue pour réguler des flux migratoires d'une certaine ampleur, en filtrant l'entrée de personnes par rapport aux besoins et moyens économiques de l'Union européenne. Cette méthode est très peu adaptée à l'ampleur des mouvements de populations actuels. De plus, le contrôle de l'Union européenne sur les migrants humanitaires est faible.

Une deuxième explication potentielle est le manque de coordination entre les différentes politiques européennes dans le domaine de l'asile. Depuis les années 2000, l'UE essaye de construire un « Common European Asylum System », aujourd'hui constitué de cinq législations différentes. Toutes ces mesures ont promu une convergence partielle des politiques européennes. Malheureusement, les politiques d'intégration n'ont pas bénéficié de cette unification. Bien qu'il existe des principes de base, les politiques d'intégration des migrants n'étaient, au début de la crise, pas unifiées. La conception et la mise en œuvre de ces politiques dépendent des pouvoirs nationaux, ce qui explique le manque de coordination (Commission européenne, 2016b).

L'OCDE attribue le manque d'outils légaux à la difficulté de gérer les flux composés majoritairement de migrants humanitaires :

*Lorsque des accords internationaux sont requis, il est généralement plus difficile de procéder à des adaptations rapides, notamment du fait de l'absence d'un cadre d'adaptation prédéfini aux chocs migratoires (...) Au niveau international, tous les accords existants sont facultatifs ou purement consultatifs. En outre, en dehors de la convention du HCR de 1951, relative au statut des réfugiés, rares sont les instruments spécifiquement conçus pour faire face aux chocs géopolitiques (...) (OCDE, 2016b, p.170)*

En outre, la difficulté d'avoir une coopération internationale efficace est notamment due à la réticence des pays à trouver un accord sur la répartition des responsabilités (OCDE 2016b).

Ensuite, il convient de se pencher sur la notion de « migrant ». Il existe, comme cela a été mentionné dans la première partie de ce travail, différentes catégories de migrations : migration économique ou du travail, migration familiale, et migration forcée ou humanitaire. Cette dernière catégorie regroupe les populations se retrouvant obligées de se déplacer, pour des raisons géopolitiques ou environnementales. Les migrations forcées sont régies par la Convention de Genève de 1951, qui permet aux personnes concernées de soumettre une

demande d'asile. Si elle est acceptée, la personne se voit octroyer le statut de réfugié (Lacroix, 2016). Dans le cas d'un refus, il est toujours possible d'obtenir un statut de protection subsidiaire, à condition que la personne présente des raisons plausibles prouvant un risque de blessure sévère dans leur pays d'origine. Dans la plupart des documents, le terme migrant humanitaire regroupe l'ensemble de ces catégories : demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de protection subsidiaire (Commission européenne, 2016c). La notion de « Crise des migrants » ou « Crise des réfugiés » fait plutôt référence à ce groupe particulier de migrants.

### 2.1.3 Statut de réfugié

L'octroi du statut de réfugié, déterminé par rapport à la définition de la convention de Genève, a été fortement discuté dans le cadre de la « crise des migrants ». D'après la convention, un réfugié est défini comme suit :

*Une personne, qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. (Assemblée générale des Nations Unies, 1951, p.16)*

Les nuances présentes dans cette définition sont la cause de nombreuses discussions à propos des demandes d'asile. Il s'agit en particulier de la condition à remplir pour avoir le statut de réfugiés. Le demandeur doit être la cible « d'une persécution ciblée, et non d'une persécution généralisée » (OCDE, 2016b, p. 177). Tous les migrants provenant d'une région en conflit ne sont donc pas forcément éligibles au statut de réfugié. Cependant, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), statue fréquemment sur l'incidence probable des dossiers de personnes issues de certains pays en particulier. Par exemple, l'UNCHR (2015) a stipulé la forte probabilité d'obtention du statut de réfugié des ressortissants syriens. En pratique, 96% de demandeurs syriens se voient donc accorder un statut. Ce taux est également élevé pour l'Iraq (87%), l'Afghanistan (70%), l'Erythrée (84%) et les personnes sans nationalité (87%) (Commission européenne, 2016c).

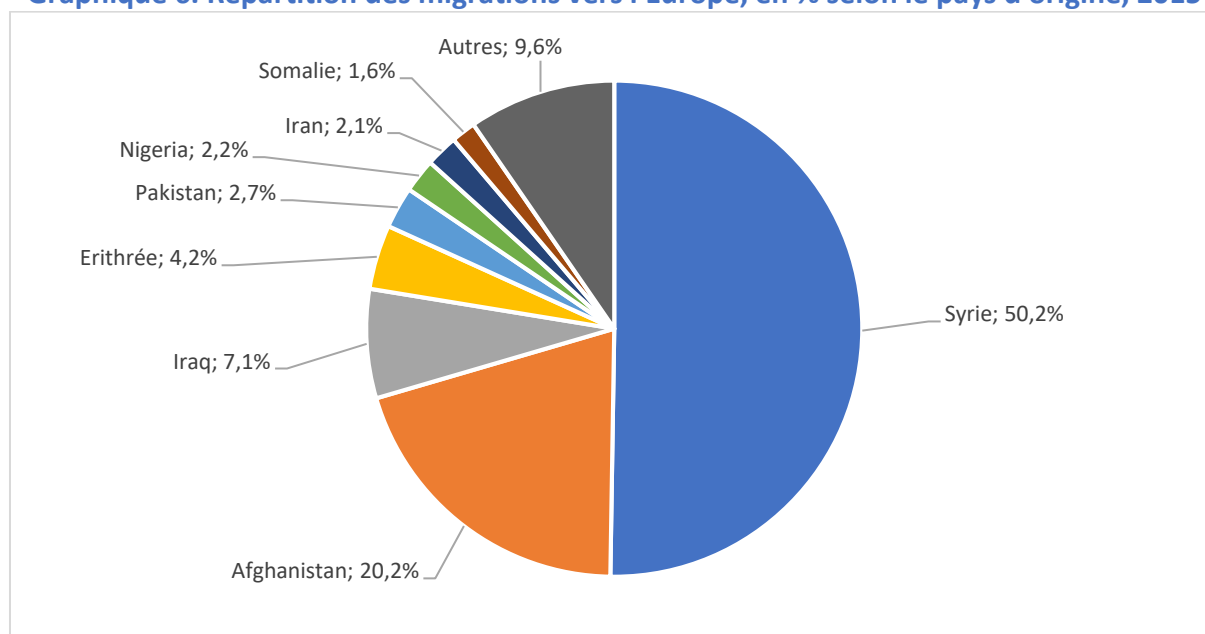
Le cas particulier des réfugiés, fréquemment abordé dans la littérature de l'impact fiscal des migrations, a été brièvement développé dans la première partie. Il convient donc d'apporter quelques éléments supplémentaires issus de cette partie particulière de la littérature, afin de terminer la contextualisation du phénomène étudié, et de disposer de tous les éléments de compréhension nécessaire à la construction de conclusions.

## 2.2 La Crise des migrants en chiffres

### 2.2.1 Flux totaux

La crise des migrants, débutée en 2015 et se prolongeant l'année suivante, est constituée majoritairement de migrants humanitaires, auxquels s'ajoutent les habituels migrants économiques et familiaux. D'après l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2015), 1 046 599 personnes sont arrivées en Europe en 2015, dont plus de 200 000 en octobre. La plupart des migrants ont pénétré le territoire européen par la Grèce (853 650) et l'Italie (153 842). La plupart des migrants ne vont pas s'arrêter dans ces pays, et vont tenter de rejoindre le reste de l'Europe. Ainsi, les Balkans, c'est-à-dire la Serbie, la Hongrie, la Croatie, la Slovénie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine (plus de 500 000 migrants sont passés par la Serbie et la Croatie), vont être traversés par ces populations, qui sont majoritairement issues de trois pays : la Syrie (50,2%), l'Afghanistan (20,2%) et l'Iraq (7,1%), ce qui représente plus de trois quarts du flux de population. Le graphique suivant montre la répartition par principaux pays d'origine.

**Graphique 6. Répartition des migrations vers l'Europe, en % selon le pays d'origine, 2015**



Source : OIM 2015

En 2016, le phénomène s'est ralenti, tout en restant relativement important. Quelques 387 739 migrants sont arrivés en Europe d'après l'OIM (2016). La Grèce a le plus bénéficié de ce ralentissement, le nombre de migrants arrivés dans ce pays ayant ainsi diminué jusqu'à 176 906, comparés aux 853 650 personnes de l'année 2015. L'accord, passé entre l'Union européenne et la Turquie afin de rediriger une partie des migrants arrivés en Grèce vers la Turquie, n'est pas étranger à cette diminution. La part cumulée des pays d'origine que sont la Syrie, l'Afghanistan et l'Iraq, ne s'élève plus qu'à 41%, contre 77,5% en 2015, alors que d'autres pays tels que le Nigeria et l'Erythrée ont vu leurs parts augmentées.

Bien que la « crise » soit loin d'être finie, tant les processus d'intégration et de gestion des migrants restent compliqués en Europe, l'afflux migratoire en lui-même a tendance à diminuer depuis le pic d'octobre 2015. Concernant 2017, l'OIM (2017) actualise ses données assez

régulièrement. A la date du 9 août 2017, 122 932 personnes étaient arrivées en Europe. Bien que la tendance affichée au début de l'année 2017 semblait induire la fin des arrivées massives de populations, les récentes évolutions laissent penser que la crise des migrants n'est pas encore terminée.

### 2.2.2 Quelle proportion de réfugiés ?

Les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) rassemblent des informations mondiales sur toutes les migrations « forcées ». Au sein de cette catégorie, l'agence onusienne regroupe les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays d'origine (Internally Displaced Person), les personnes en situation semblable à celle d'un réfugié (par exemple, les personnes possédant un statut de protection temporaire), les apatrides, et deux catégories concernant les migrations de retour. Les données de l'UNHCR sont actuellement disponibles jusqu'à la fin de l'année 2015.

Leurs statistiques sont présentées comme le nombre de demandeurs d'asile, de réfugiés, etc. se trouvant actuellement dans chaque pays à un moment donné. Il s'agit donc d'une donnée de stock, et non d'une donnée de flux. Afin d'avoir une approximation des flux, il convient de soustraire les stocks entre deux périodes différentes. Considérant les données disponibles, le flux entre les années 2014 et 2015 représente l'information la plus intéressante. De cette manière, il est possible d'avoir une idée de l'évolution du nombre de réfugiés, demandeurs d'asile, et personnes en situation de réfugié en 2015. A noter que les demandeurs d'asile obtenant le statut de réfugié restent comptabilisés d'une année à l'autre, puisqu'il s'agit du stock composé des demandeurs d'asile et des réfugiés. Le tableau ci-dessous reprend les données et calculs.

Plusieurs constats peuvent être tirés de ces données. Avant cela, il convient de rappeler que la différence entre les valeurs des années 2015 et 2014 ne représente pas uniquement les personnes arrivées sur les territoires européens. En effet, quelqu'un déposant une demande d'asile en 2015, pouvait être déjà sur le territoire depuis 2014. Il est également difficile de savoir, parmi les demandeurs d'asile inscrits 2014, combien se sont vus refuser leur demande, et combien ont obtenu le statut de réfugié. Malgré cela, ces données représentent une bonne approximation de la réalité et permettent d'avoir un aperçu des pays les plus concernés.

Malgré leurs défauts, les données de l'UNHCR sont complémentaires aux données de l'OIM. En effet, les données de l'OIM fournissent des informations sur les routes de migrations et points d'entrées dans l'Union européenne. Les données de l'UNHCR indiquent quant à elles les pays dans lesquels les réfugiés résident. Si la Grèce et l'Italie sont fortement impactées à court, voir moyen terme, il est moins probable qu'ils le soient à long terme, à l'inverse des pays de destinations. Ce sont ces pays qui sont particulièrement concernés par l'impact fiscal des migrants et réfugiés.

**Table 6. Nombre de demandeurs d'asiles, de réfugiés et de personnes en situation semblable à celle d'un réfugié, par pays, 2014-2015**

| Pays                      | Demandeurs d'asile + réfugiés (inclue les personnes en situation de réfugié) 2014 | Demandeurs d'asile + réfugiés (inclue les personnes en situation de réfugié) 2015 | Différence     | Variation en % |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Autriche</b>           | 91.555                                                                            | 152.178                                                                           | 60.623         | 66,21%         |
| <b>Belgique</b>           | 39.023                                                                            | 71.216                                                                            | 32.193         | 82,50%         |
| <b>Bulgarie</b>           | 17.711                                                                            | 25.976                                                                            | 8.265          | 46,67%         |
| <b>Croatie</b>            | 769                                                                               | 478                                                                               | -291           | -37,84%        |
| <b>Chypre</b>             | 7.498                                                                             | 9.222                                                                             | 1.724          | 22,99%         |
| <b>République Tchèque</b> | 3.508                                                                             | 4.184                                                                             | 676            | 19,27%         |
| <b>Danemark</b>           | 21.982                                                                            | 30.159                                                                            | 8.177          | 37,20%         |
| <b>Estonie</b>            | 126                                                                               | 191                                                                               | 65             | 51,59%         |
| <b>Finlande</b>           | 13.392                                                                            | 36.914                                                                            | 23.522         | 175,64%        |
| <b>France</b>             | 308.042                                                                           | 336.097                                                                           | 28.055         | 9,11%          |
| <b>Allemagne</b>          | 443.037                                                                           | 736.627                                                                           | 293.590        | 66,27%         |
| <b>Grèce</b>              | 42.143                                                                            | 56.288                                                                            | 14.145         | 33,56%         |
| <b>Hongrie</b>            | 18.448                                                                            | 40.974                                                                            | 22.526         | 122,11%        |
| <b>Irlande</b>            | 10.360                                                                            | 11.046                                                                            | 686            | 6,62%          |
| <b>Italie</b>             | 139.337                                                                           | 178.091                                                                           | 38.754         | 27,81%         |
| <b>Lettonie</b>           | 393                                                                               | 350                                                                               | -43            | -10,94%        |
| <b>Lituanie</b>           | 1.091                                                                             | 1.139                                                                             | 48             | 4,40%          |
| <b>Luxembourg</b>         | 2.266                                                                             | 3.619                                                                             | 1.353          | 59,71%         |
| <b>Malte</b>              | 6.206                                                                             | 7.594                                                                             | 1.388          | 22,37%         |
| <b>Pays-Bas</b>           | 89.321                                                                            | 116.473                                                                           | 27.152         | 30,40%         |
| <b>Pologne</b>            | 18.330                                                                            | 17.278                                                                            | -1.052         | -5,74%         |
| <b>Portugal</b>           | 926                                                                               | 1.220                                                                             | 294            | 31,75%         |
| <b>Roumanie</b>           | 2.447                                                                             | 2.929                                                                             | 482            | 19,70%         |
| <b>Slovaquie</b>          | 991                                                                               | 969                                                                               | -22            | -2,22%         |
| <b>Slovénie</b>           | 277                                                                               | 346                                                                               | 69             | 24,91%         |
| <b>Espagne</b>            | 13.185                                                                            | 16.750                                                                            | 3.565          | 27,04%         |
| <b>Suède</b>              | 198.869                                                                           | 326.452                                                                           | 127.583        | 64,15%         |
| <b>U.K.</b>               | 153.460                                                                           | 168.769                                                                           | 15.309         | 9,98%          |
|                           |                                                                                   |                                                                                   |                |                |
| <b>Total</b>              | <b>1.644.693</b>                                                                  | <b>2.353.529</b>                                                                  | <b>708.836</b> | <b>43,10%</b>  |

Source : UNHCR Population Statistics Reference Database

En valeurs absolues, ce sont les pays suivants qui ont accepté le plus de réfugiés et demandeurs d'asile : Suède, Allemagne, Autriche et Italie. En particulier, la Suède et l'Allemagne semblent constituer des destinations de choix pour les réfugiés. Ces deux pays comptabilisent à eux seuls, 421 173 nouvelles demandes ou statuts accordés, sur un total de 708 836 pour l'EU des 28. Comment peut-on expliquer cette tendance ? D'une part, ces pays sont connus des migrants et des réfugiés pour être accueillants et posséder une culture et une expérience de l'immigration (Commission européenne, 2016c). Les perspectives économiques de ces deux pays sont également parmi les plus favorables dans la zone UE, et peuvent donc être perçues comme plus propices à une intégration rapide sur le marché du travail par les migrants (OCDE, 2015a).

Cette explication pourrait également expliquer le faible nombre de migrants humanitaires recensés en Grèce. Dans ce cas précis, il serait être intéressant d'observer les données de 2016. En effet, la déposition et l'enregistrement de la demande d'asile, ainsi que l'obtention du statut de réfugiés, peuvent prendre du temps. La plupart des migrants étant arrivés en fin 2015, il est probable que majorité des demandes n'ait pas encore été enregistrées. Un pays étant strict sur l'octroi du statut de réfugié, ou ne disposant que de peu d'infrastructures pour enregistrer les nouvelles demandes, présentera également des valeurs inférieures. Les pays ayant une faible culture de l'immigration, tels que les pays de l'Est, peuvent être concernés par cette explication (Commission européenne, 2016c).

Malgré les raisons pouvant nuancer les données de l'Allemagne et de la Suède, ces deux pays comptabilisent le plus de migrants humanitaires. D'après la Commission européenne (2016c), certains pays sont plus largement concernés par la situation : l'Italie, la Grèce et la Hongrie, comme pays d'entrée dans l'Union européenne, et l'Allemagne, la Suède et l'Autriche comme principaux pays de destinations, rassemblant jusqu'à 75% des demandeurs d'asile. En comparaison, les pays de l'Est (Slovaquie, Croatie, Slovénie, Estonie, Lituanie et Lettonie) comptabilisent moins de 100 demandeurs d'asile sur la période allant de janvier à septembre 2015.

Les données de l'UNHCR fournissent également des informations sur les pays d'origine. Ces derniers étant plus nombreux que les pays d'accueil, le tableau rassemblant la liste complète est disponible dans l'annexe 1. Le tableau ci-dessous fournit les données concernant les trois principales sources de migrants humanitaires : la Syrie, l'Afghanistan et l'Iraq.

| <i>Table 7. Nombre de réfugiés, demandeurs d'asile et personnes en situation de réfugié, provenant de l'Afghanistan, de l'Iraq et de la Syrie, 2014-2015</i> |             |             |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------------|
|                                                                                                                                                              | <b>2014</b> | <b>2015</b> | <b>Différence</b> |
| <b>Afghanistan</b>                                                                                                                                           | 135.390     | 241.783     | 106.393           |
| <b>Iraq</b>                                                                                                                                                  | 123.546     | 211.319     | 87.773            |
| <b>Syrie</b>                                                                                                                                                 | 194.990     | 460.357     | 265.367           |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                 |             |             | 459.533           |

Source : UNHCR Population Statistics Reference Database

Comme le montre ce tableau, les trois pays concernés expliquent à eux seuls près de 65% de la hausse des migrants humanitaires en 2015. Ce tableau, ainsi que la liste complète disponible en annexes, montrent que la Crise des migrants est caractérisée par une forte hétérogénéité. En effet, les demandeurs d'asile proviennent de pays très différents. Cela explique en partie la variété de profils sociaux économiques retrouvée dans la structure démographique et éducative. Cette hétérogénéité peut également se traduire par une difficulté pour les pays d'accueil, lors du traitement des demandes. Il est alors difficile de transposer les décisions des dossiers de demandes d'asile d'un demandeur à un autre (Commission européenne, 2016c).

Connaitre les pays d'origine permet également d'accéder à des sources de données supplémentaires. Comme Docquier & Machado (2015) le suggèrent dans leur article, il est possible d'utiliser les données nationales des pays d'origine, que ce soit des données d'éducation, de profil démographique ou autre. Ces données peuvent alors être utilisées comme variable proxy pour les migrants et réfugiés, lorsque les informations à leurs sujets sont trop

peu nombreuses. Afin de limiter la masse de données à analyser, il peut être judicieux de ne consulter que les données des principales sources de réfugiés. Ainsi, dans le cas de la crise des migrants, il est pertinent de se concentrer sur les données nationales de la Syrie, l'Iraq et l'Afghanistan. Cette méthode sera notamment utilisée pour discuter de l'impact du taux de fécondité des réfugiés.

## 2.3 Caractéristiques socio-économiques

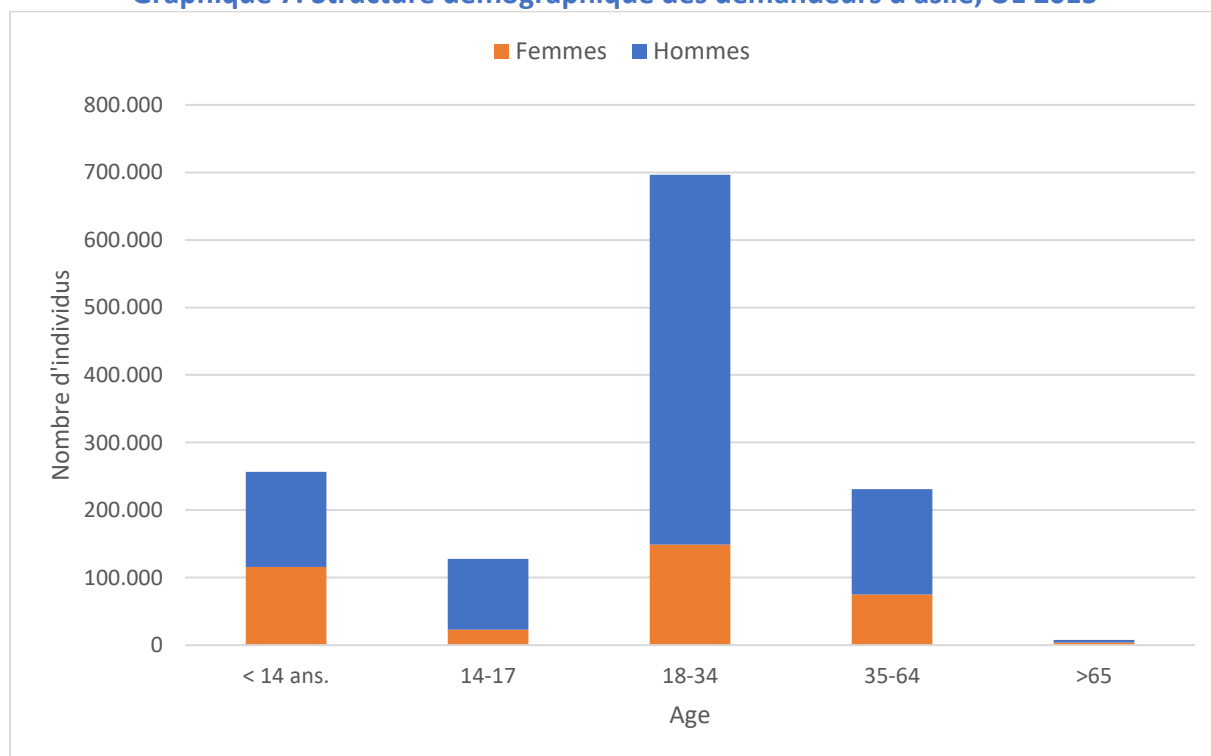
### 2.3.1 Structure démographique

L'intégration des migrants sur le marché du travail détermine dans une large mesure leurs contributions. Comme il est expliqué dans la première partie, l'âge, le sexe, l'éducation et la maîtrise de la langue nationale sont les déterminants principaux de l'intégration économique des migrants. Les données qui suivent sont celles de la structure démographique des demandeurs d'asile en Europe.

Bien que ces données ne concernent pas l'ensemble des migrants humanitaires, elles restent une bonne approximation de leur structure démographique. En effet, d'après la Commission européenne (2016c) près de 51% des demandeurs d'asile dans l'Europe des 28 obtiennent une protection. Parmi eux, 74% sont concernés par la convention de Genève, 18,5% ont reçu une protection subsidiaire et 7,4% sont autorisés à rester pour « raisons humanitaires ». Les taux de réponse positive diffèrent largement à travers les différents pays, allant de moins de 15% pour la Hongrie, à 90% pour la Bulgarie. L'Allemagne et la Suède ont respectivement des taux de 50% et presque 80%.

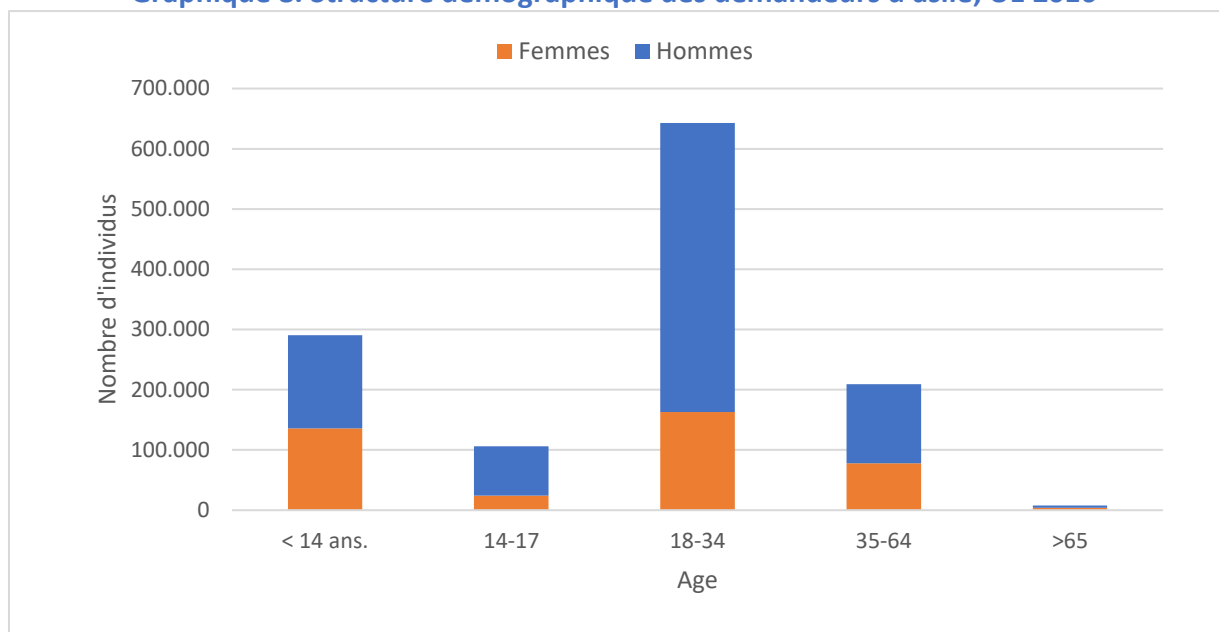
Les données démographiques des demandeurs d'asile ont récemment été publiées par Eurostat. Il ne s'agit pas uniquement des nouveaux demandeurs d'asile, mais de tous les demandeurs d'asile actuels, y compris ceux étant toujours en attente de résolution de leur dossier. Les deux graphiques ci-dessous présentent les données tirées d'Eurostat, pour l'année 2015 et 2016.

**Graphique 7. Structure démographique des demandeurs d'asile, UE 2015**



Source : Eurostat [migr\_asyappctza]

**Graphique 8. Structure démographique des demandeurs d'asile, UE 2016**



Source : Eurostat : [migr\_asyappctza]

Comme le montrent les graphiques, plus de la moitié des demandeurs d'asile ont entre 18 et 34 ans, aussi bien en 2015 qu'en 2016. Comme il est expliqué dans la première partie, la littérature situe l'âge idéal d'un migrant en termes d'impact budgétaire entre 20 et 30 ans. La catégorie des 18-34 ans étant la plus proche de cet intervalle, la structure démographique des demandeurs d'asile semble assez favorable à un impact fiscal positif (d'un point de vue dynamique).

A côté de cela, les 35-64 ans représentent près de 17% des demandeurs d'asile en 2015 et 2016 (pour les proportions, voir tableau dans l'annexe 2). L'intervalle de cette catégorie est malheureusement trop vague que pour en tirer des conclusions : l'impact fiscal est substantiellement différent entre une personne de 38 ans et une de 60 ans, d'un point de vue dynamique comme statique. Généralement, les demandeurs d'asile de 35 à 64 ans ont un impact fiscal dynamique moins positif que celui des 18-34 ans : ils passent simplement moins de temps sur le marché du travail.

Les plus de 65 ans représentent, pour la plus grande majorité d'entre eux, un coup fiscal net pour les pays d'accueil. En effet, les migrants plus âgés ne génèrent, pour la plupart, aucune contribution durant leur séjour. De plus, elles sont susceptibles de consommer de nombreux biens sociaux (soins de santé, revenu d'intégration, aide au logement...). Cependant, cette catégorie représente seulement 0.6% des demandeurs d'asile en 2015 et 2016.

Enfin, les 14-17 ans et les moins de 14 ans constituent la catégorie des mineurs, représentant près de 30% du flux. La présence importante de mineurs peut être négative pour l'impact fiscal global. En effet, leur éducation n'est pas terminée, et ils se trouvent dans des conditions d'intégrations qui peuvent être difficiles, qu'ils soient ou non accompagnés par des adultes. Si leur éducation n'est pas prise en charge, ces mineurs se retrouveront avec une faible éducation, compliquant leur intégration sur le marché du travail. La crainte que ces populations soient sous éduquées, est exprimée par l'expression suivante : « The threat of a lost generation ». La prise en charge de leur éducation représente, à court et moyen terme un coût important pour les pays

d'accueil. Cependant, leur intégration dans le système d'éducation nationale est considérée comme étant essentielle (Beste, 2015). A long terme, l'inclusion des mineurs dans nos systèmes éducatifs constitue la meilleure façon de les intégrer, garantissant ainsi un impact fiscal globalement positif.

Le cas particulier des mineurs isolés mérite également d'être abordé. La crise des migrants est caractérisée par un nombre important de migrants mineurs isolés. D'après l'UNHCR un migrant mineur isolé, ou non accompagné, se définit comme suit :

Un enfant non accompagné est une personne âgée de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable, qui est séparée de ses deux parents et n'est pas prise en charge par un adulte ayant, de par la loi ou la coutume, la responsabilité de le faire. (UNHCR, 1997, p.X)

Un adulte ayant par loi ou par coutume, la responsabilité d'un enfant, correspond à un autre membre de la famille (coutume) ou au tuteur légal. Ces mineurs ont besoin d'une attention et d'une formation toutes particulières si l'on veut qu'ils s'intègrent correctement dans nos sociétés. D'après l'OCDE (2016a), et sur base d'enquêtes menées en Autriche et en Norvège, les dépenses pour les migrants mineurs isolés seraient 3 à 5 fois supérieures que celles attribuables à un demandeur d'asile majeur. La plupart des pays européens possèdent toutefois des structures et des programmes adaptés à ce type de migrants.

Il convient ensuite de s'intéresser à la répartition par sexe des demandeurs d'asile. Comme l'analyse de la littérature l'a montré, les femmes issues de l'immigration ont, en général, un taux d'activité plus faible que celui des femmes natives. Au plus une vague migratoire est composée de femmes, au moins l'impact fiscal sera positif. Concernant les demandeurs d'asile en Europe, on observe une plus grande proportion d'hommes, et ce pour toutes les tranches d'âge en dehors des plus de 65 ans. En particulier, la tranche d'âge des 18-34 ans présente, pour 2015 et 2016, des ratios de presque 4 hommes pour 1 femme, et 3 hommes pour 1 femme respectivement.

La surreprésentation des hommes dans la population étudiée induirait donc des taux d'activité, d'emploi et de contributions plus élevés, intéressants d'un point de vue fiscal. Cependant, la différence qu'il existe entre 2015 et 2016 (le ratio passant de presque quatre hommes pour une femme à trois hommes pour une femme) est questionnable. En effet, d'après l'OCDE (2016b) une majorité de femmes adultes et d'enfants (55%), se trouvaient à bord des bateaux à direction de l'Europe en 2016. Toujours d'après cet article, les premiers migrants syriens à venir en Europe seraient des hommes, suivis progressivement par leur femme et le reste de leur famille, dans le but d'un rassemblement familial. D'après l'OCDE et depuis 2011, les demandeurs d'asiles syriens, au nombre de 700 000, sont constitués de 375 000 hommes adultes et 125 000 femmes adultes. L'UNHCR a mené une enquête en septembre 2015 sur les réfugiés syriens, dont plus de 50% indiquaient être célibataire. L'OCDE estime sur cette base que près de 125 000 personnes peuvent avoir laissé derrière eux un conjoint (OCDE, 2016b). La Cologne Institute for Economic Research (2017) explique dans son article que, statistiquement, chaque personne obtenant le statut de réfugié en Allemagne est en moyenne rejointe par 0,8 à 1,2 membre de sa famille. A cause de ce phénomène, cet institut allemand estime qu'il y aura 700

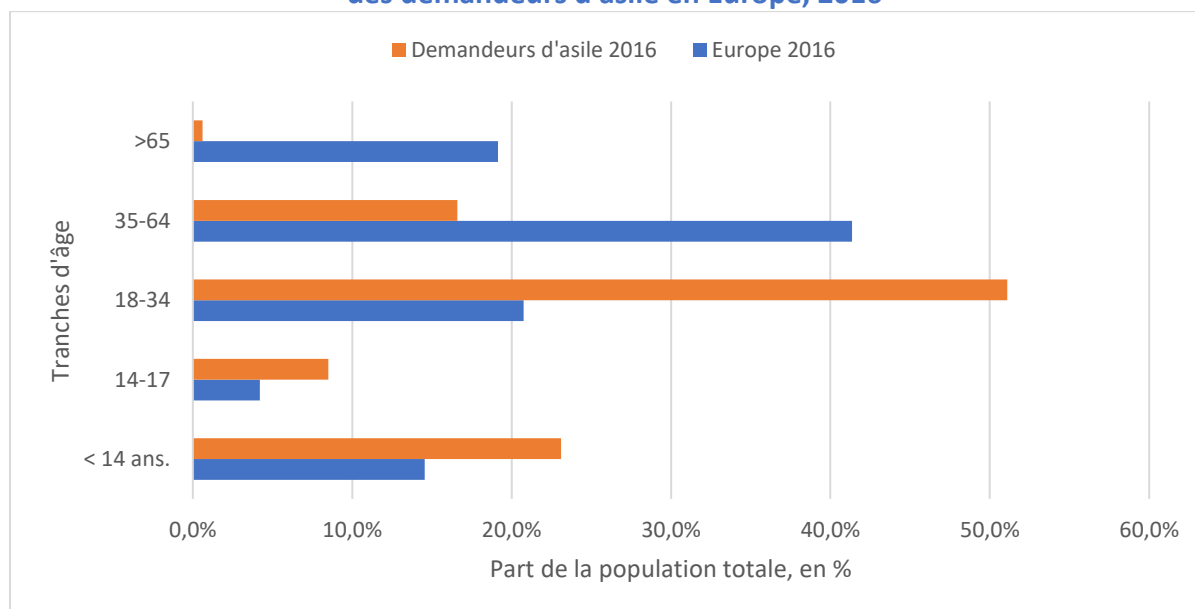
000 personnes supplémentaires en Allemagne d'ici 2020. Afin de favoriser l'intégration de la plus grande partie des populations de migrants et réfugiés, il est important de mettre en place des politiques adéquates pour les femmes. En effet, une bonne intégration des hommes sur le marché du travail pourrait être négativement compensée par la moins bonne performance des femmes.

La bonne intégration des femmes réfugiées en Suède sur le marché du travail peut notamment servir d'exemple. Des interviews menées par l'UNHCR (2013) auprès d'acteurs du terrain suggèrent que la bonne intégration des femmes en Suède serait due à des politiques sociales conçues spécifiquement à destination des femmes. Beaucoup d'organismes conseillent d'ailleurs l'instauration de politiques adaptées au genre (Commission européenne, 2016c).

### 2.3.2 Rajeunissement de la population et taux de fécondité

Comme le montre le graphique ci-dessous, la structure démographique des demandeurs d'asile a un effet rajeunissant sur les populations des pays d'accueil.

**Graphique 9. Comparaison des structures démographiques de la population européenne et des demandeurs d'asile en Europe, 2016**



Source : Eurostat : [demo\_pjan] & [migr\_asyappctza]

En effet, les demandeurs d'asile sont en moyenne bien plus jeunes que les populations européennes. Les proportions des moins de 14 ans, 14-17 ans et 18-34 ans, sont plus importantes chez les demandeurs d'asile (ces trois catégories représentent plus de 80% du total des demandeurs d'asile). En comparaison, les personnes de 35 ans et plus sont plus nombreuses en Europe (près de 60.5%) que chez les demandeurs d'asile (17.20%). Ce rajeunissement permet notamment la répartition du coût des pensions sur une population plus grande, ce qui constitue une sorte d'impact fiscal positif.

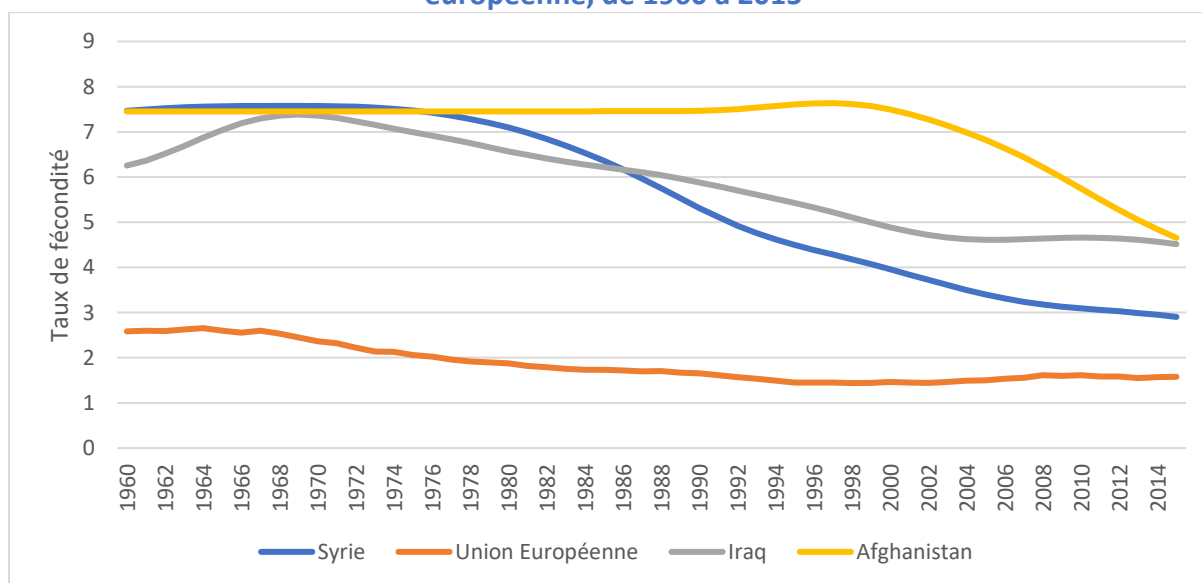
A côté de cela, la fécondité plus élevée des populations migrantes a également un effet rajeunissant sur la population, mais à plus long terme. Le tableau ci-dessous reprend le taux de fécondité moyen européen (EU28), ainsi que quelques taux nationaux. Dans tous les cas, les taux de fécondité sont inférieurs à 2, et gravitent autour de la moyenne européenne.

| Table 8. Evolution du taux de fécondité d'une sélection de pays européens, 2006-2015 |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| GEO/TIME                                                                             | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| UE (28 pays)                                                                         | 1,54 | 1,56 | 1,61 | 1,61 | 1,62 | 1,59 | 1,59 | 1,55 | 1,58 | 1,58 |
| Belgique                                                                             | 1,80 | 1,82 | 1,85 | 1,84 | 1,86 | 1,81 | 1,79 | 1,75 | 1,74 | 1,70 |
| Allemagne                                                                            | 1,33 | 1,37 | 1,38 | 1,36 | 1,39 | 1,39 | 1,41 | 1,42 | 1,47 | 1,50 |
| France                                                                               | 2,00 | 1,98 | 2,01 | 2,00 | 2,03 | 2,01 | 2,01 | 1,99 | 2,01 | 1,96 |
| Hongrie                                                                              | 1,34 | 1,32 | 1,35 | 1,32 | 1,25 | 1,23 | 1,34 | 1,35 | 1,44 | 1,45 |
| Suède                                                                                | 1,85 | 1,88 | 1,91 | 1,94 | 1,98 | 1,90 | 1,91 | 1,89 | 1,88 | 1,85 |
| Royaume-Uni                                                                          | 1,82 | 1,86 | 1,91 | 1,89 | 1,92 | 1,91 | 1,92 | 1,83 | 1,81 | 1,80 |

Source : Eurostat - [demo\_find]

Il convient de comparer le taux de fécondité moyen en Europe avec le taux de fécondité des réfugiés. Les données de fécondité des réfugiés n'étant pas disponibles, il est possible d'utiliser une variable proxy. Comme il a été développé dans le point « 2.2.2 Quelle proportion de réfugiés ? », il est possible d'utiliser les données nationales de fécondité comme variable proxy pour le taux de fécondité des populations de réfugiés.

**Graphique 10. Taux de fécondité de la Syrie, de l'Iraq, de l'Afghanistan et de l'Union européenne, de 1960 à 2015**



Source : Banque Mondiale, World Development Indicators

Afin de simplifier l'analyse, il convient de s'intéresser au taux de fécondité des pays d'origine principaux, que sont la Syrie, l'Afghanistan et l'Iraq. Le graphique met en parallèle l'évolution des taux de fécondité européen, syrien, afghan et iraquien. Bien qu'ils soient en large diminution en Syrie, en Iraq et en Afghanistan depuis les années 80-90, ils restent cependant supérieurs à la moyenne européenne. Ainsi, en 2015, le taux de fécondité européen est de 1.58 enfant par femmes, lorsqu'il est, pour la Syrie, l'Afghanistan et l'Iraq, respectivement de 2,9, 4,65 et 4,52. Ainsi, les populations immigrantes donnent naissance à plus d'enfants par femme, que les populations européennes. L'arrivée de migrants et de réfugiés provenant de ces pays, résulte en une augmentation du taux de fécondité moyen des pays d'accueil.

Il est toutefois important d'apporter deux nuances à cette analyse. D'une part, le rajeunissement de la population n'apporte qu'une solution temporaire aux problèmes de pension. En effet, à

long terme, voire très long terme, les populations de migrants et de réfugiés vont vieillir, et le taux de fécondité de leurs descendants auront tendance à converger vers celui des autochtones.

D'autre part, il convient de questionner la validité des données nationales comme variable proxy. En effet, il n'est pas impossible que les réfugiés ayant décidé de rejoindre l'Europe aient un profil différent du reste de leur population. Ils sont en moyenne plus jeunes, tout en disposant de certains moyens financiers, culturels et relationnels, qui leur permettent de réaliser le voyage (Rodier, 2016).

Ainsi, il est possible que les réfugiés syriens aient, en moyenne, un taux de fécondité plus faible que celui de la population syrienne totale. En effet, ils disposent de certains moyens financiers, et n'appartiennent donc pas au monde rural, mais à la bourgeoisie. Comme les auteurs Chabé-Ferret & Ghidi (2011) l'ont montré, la fécondité peut varier avec les caractéristiques socio-économiques. Dans ce même article, les auteurs expliquent qu'il existe également des différences de fécondité à caractéristiques socio-économiques inchangées. Ces différences existent entre la population majoritaire (dans le cas présent, les résidents européens), et minoritaire (les réfugiés syriens). Les auteurs Goldscheider & Uhlenberg l'expriment de la manière suivante : "the residual lower fertility of minority groups may result from the insecurity associated with minority group status" (as cited in Chabé-Ferret & Ghidi, 2011, p.4). Ainsi, le sentiment d'insécurité des réfugiés syriens pourrait provoquer une baisse de leur fécondité par rapport au reste de la population syrienne.

D'autres raisons pourraient expliquer une plus faible fécondité des populations migrantes par rapport au reste de leur population. Par exemple, les politiques mises en œuvre visant l'intégration des femmes pourraient résulter en une diminution de la fécondité, les femmes passant plus de temps à travailler. Malgré cela, il est probable que le taux de fécondité des populations de réfugiés reste supérieur aux taux européens.

### 2.3.3 Niveau d'éducation des réfugiés

Le niveau d'éducation des populations de réfugiés constitue un facteur clé dans la détermination de leur intégration. Il s'agit, comme pour les migrants économiques, d'un déterminant majeur de l'impact fiscal. Cependant, les données relatives à l'éducation sont actuellement moins complètes que les données démographiques. Il existe tout de même de nombreuses études qui ont été réalisées sur certains groupes de réfugiés. Les données les plus précises sont probablement celles rassemblées en Allemagne par l'Institute for Employment Research (IAB), le Research Centre of the Federal Office for Migration and Refugees (BAMF-FZ), le German Socio-Economic Panel (SOEP) et le German Institute for Economic Research (DIW Berlin). Ces quatre centres de recherche ont construit une base de données. Malgré la qualité des informations, ces dernières ne concernent que les migrants humanitaires résidant en Allemagne.

La base de données a donc été constituée dans le but d'analyser les récentes évolutions migratoires en Allemagne, dont l'intégration des réfugiés dans la société allemande. L'étude lancée en 2016 est basée sur des questionnaires réalisés auprès de 4500 réfugiés récemment arrivés en Allemagne, et étant âgés de 18 ans et plus. A ce jour, la base de données regroupe les résultats issus de la première partie de l'enquête, réalisée auprès de 2349 personnes, entre juin

et octobre 2016. La base de données doit être complétée par les 2300 questionnaires supplémentaires qui ont été réalisés à la fin de l'année 2016. Les personnes interrogées pour cette étude sont enregistrées au Central Register of Foreign Nationals. Il s'agit d'individus ayant pénétré le territoire allemand entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 31 janvier 2016 (Federal Office for Migration and Refugees (BAMF), 2016b).

Bien que cette base de données soit décrite comme une source d'informations à propos des réfugiés, la population sélectionnée est constituée d'une catégorie plus large, que les seuls réfugiés ayant obtenu leur statut au sens de la convention de Genève. En effet, la base de données inclut des personnes aux statuts légaux suivants : demandeurs d'asile dont la demande est en cours de traitement ; réfugiés ayant obtenu leur statut de protection (demande d'asile acceptée, statut de réfugié selon la convention de Genève, et statut de protection subsidiaire, incluant les personnes acceptées dans le programme de *resettlement*) ; individus dont la demande d'asile a été rejetée, mais qui ont été autorisés à rester dans le pays de façon temporaire (en allemand « Duldung »).

La table suivante, basée sur l'article du BAMF (2016b), reprend les résultats de l'enquête, ainsi que les niveaux d'éducation de la population allemande.

| <b>Table 9. Niveau d'éducation des populations allemandes, et populations réfugiées en Allemagne</b> |                                               |                                                  |                                    |                             |                                                          |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------------|------|
|                                                                                                      | <b>% de répondants âgés de 18 ans et plus</b> |                                                  | <b>Nombre d'années d'éducation</b> |                             |                                                          |      |
|                                                                                                      | <b>Participation</b>                          | <b>Participation avec obtention d'un diplôme</b> | <b>Moyenne</b>                     | <b>Moyenne des diplômés</b> | <b>Niveau d'éducation pop. Allemande*</b>                |      |
| <b>Pas de scolarité</b>                                                                              | 9%                                            | -                                                | -                                  | -                           | Niveau bas d'éducation                                   | 12%  |
| <b>Pas de réponse</b>                                                                                | 7%                                            | -                                                | 10                                 | -                           |                                                          |      |
| <b>Scolarité en cours</b>                                                                            | 1%                                            | -                                                | 6                                  | -                           |                                                          |      |
| <b>Ecole primaire</b>                                                                                | 10%                                           | -                                                | 6                                  | -                           |                                                          |      |
| <b>Ecole secondaire inférieure</b>                                                                   | 31%                                           | 22%                                              | 9                                  | 10                          | Niveau d'éducation intermédiaire ou secondaire inférieur | 56%  |
| <b>Ecole secondaire supérieure</b>                                                                   | 37%                                           | 32%                                              | 12                                 | 12                          | Niveau d'étude secondaire supérieure                     | 36%  |
| <b>Autres types d'écoles</b>                                                                         | 5%                                            | 3%                                               | 10                                 | 11                          |                                                          |      |
| <b>Total</b>                                                                                         | 100%                                          | 58%                                              | 10                                 | 11                          |                                                          | 100% |

Source : BAMF (2016b) ; IAB-BAMF-SOEP-Enquête sur les réfugiés 2016 ; pondéré ; \*BAMF, 2016

Comme le montre le graphique, les populations étudiées ont des niveaux d'éducation hétérogènes. Ainsi, environ 37% de la population étudiée a suivi un enseignement secondaire

supérieur, et 32% en ont obtenu le diplôme correspondant. D'après l'article (BAMF, 2016b), la durée de scolarité nécessaire à l'obtention de ce diplôme, équivaut au temps requis en Europe pour accéder à l'université. 31% des réfugiés étaient en train de suivre une éducation de secondaire inférieur, et 22% en ont le diplôme, qui correspond en moyenne à dix ans d'études. Enfin, 5% ont suivi un enseignement dans d'autres types d'écoles. Les personnes ayant suivi une éducation secondaire sont considérées ayant un bon niveau d'éducation.

A l'opposé se situe la population considérée comme peu éduquée. 10% des personnes interrogées ont uniquement suivi un niveau scolaire primaire, correspondant à 6 ans d'éducation et 9% ne possèdent pas du tout d'éducation. Enfin, 1% ont été diplômés d'une école en Allemagne, et 1% ont repris des études en Allemagne. La composition de l'échantillon, constitué uniquement d'adulte, explique la faiblesse de la dernière catégorie.

Concrètement, environ 55% de l'échantillon est considéré comme ayant le niveau minimum d'éducation en Europe, c'est-à-dire 10 ans d'étude. En comparaison, 88% de la population allemande aurait atteint ce niveau de formation.

Parmi les réfugiés, des différences significatives existent en fonction des origines. Ainsi, l'enquête montre que respectivement, 46% et 57% des réfugiés originaires d'Iraq ou d'Afghanistan n'ont jamais été à l'école, ou ont abandonné leur scolarité en cours de route. A l'inverse, des pays comme la Syrie ou les pays de l'ex-URSS présentent des taux d'éducation plus élevés. Ainsi, les syriens seraient 40% à avoir obtenu leur diplôme de secondaire supérieur. Les informations sont regroupées dans le tableau ci-dessous, tiré de l'Institute for Employment Research (IAB), Research Centre of the Federal Office for Migration and Refugees (BAMF-FZ) & German Socio-Economic Panel (SOEP) (2016).

| <i>Table 10. Niveau d'éducation des réfugiés séjournant en Allemagne, par pays d'origine</i> |                |             |                              |                              |                              |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
|                                                                                              | Pas de réponse | Pas d'école | Quitter l'école sans diplôme | Diplôme secondaire inférieur | Diplôme secondaire supérieur | Autre type d'école secondaire |
| <b>Syrien</b>                                                                                | 9              | 5           | 21                           | 22                           | 40                           | 4                             |
| <b>Afghanistan</b>                                                                           | 11             | 26          | 31                           | 11                           | 17                           | 4                             |
| <b>Iraq</b>                                                                                  | 8              | 15          | 31                           | 25                           | 19                           | 2                             |
| <b>Afrique</b>                                                                               | 7              | 13          | 31                           | 25                           | 20                           | 3                             |
| <b>Balkans occidentaux</b>                                                                   | 7              | 8           | 38                           | 21                           | 23                           | 3                             |
| <b>Autre / apatride</b>                                                                      | 7              | 2           | 14                           | 29                           | 47                           | 2                             |
| <b>Total</b>                                                                                 | 8              | 9           | 24                           | 23                           | 32                           | 3                             |

Source : (IAB), (BAMF-FZ) & (SOEP), (2016) ; IAB-BAMF-SOEP-Enquête sur les réfugiés 2016 ; pondéré

Finalement, il convient de se pencher sur la partie de la population ayant suivi une éducation supérieure. Dans l'enquête, environ 19% des répondants disent avoir été à l'université, ou une autre forme d'éducation supérieure, et 13% disent en avoir été diplômé. 12% ont suivi, ou suivent actuellement une formation professionnelle. En comparaison, 21% des allemands ont un diplôme supérieur et 59% possèdent des compétences professionnelles. L'écart existant par rapport à l'éducation professionnelle s'explique par le profil des réfugiés. En effet, beaucoup d'entre eux ont obtenu leurs compétences dans la vente ou dans des professions commerciales,

qui ne requièrent pas forcément d'éducation formelle. Les réfugiés et autres migrants humanitaires auraient donc des compétences techniques, sans pour autant avoir de diplômes ou certificats pour en témoigner. Ce constat soutient l'importance de la reconnaissance des compétences des réfugiés (BAMF, 2016b). Les données sont reprises dans le tableau ci-dessous.

| <b>Table 11. Education universitaire et professionnelle des réfugiés séjournant en Allemagne</b> |                                               |                                      |                                    |                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------|
|                                                                                                  | <b>% de répondants âgés de 18 ans et plus</b> |                                      | <b>Nombre d'années d'éducation</b> |                      |
|                                                                                                  | Participation                                 | Participation avec obtention diplôme | Moyenne                            | Moyenne des diplômés |
| <b>Pas de réponse</b>                                                                            | 1                                             | -                                    | -                                  | 2                    |
| <b>Aucune</b>                                                                                    | 69                                            | -                                    | -                                  | -                    |
| <b>Ecole/formation professionnelle</b>                                                           | 9                                             | 6                                    | 3                                  | 3                    |
| <b>Ecole/formation professionnelle (en cours en Allemagne)</b>                                   | 3                                             | -                                    | N.D                                | -                    |
| <b>Université</b>                                                                                | 19                                            | 13                                   | 4                                  | 5                    |
| <b>Total</b>                                                                                     | 100                                           | 19                                   | 4                                  | 4                    |

Source : BAMF, (2016b) ; IAB-BAMF-SOEP-Enquête sur les réfugiés 2016 ; pondéré

La diversité qu'il existe parmi les différents systèmes d'éducation nationaux, peut rendre difficile la comparaison des niveaux d'éducation. Comme le BAMF (2016b) l'explique, la proportion de personnes ayant atteint un niveau secondaire supérieur est à peu près le même entre l'Allemagne et les migrants humanitaires interrogés dans cette enquête. La différence se manifeste par rapport aux niveaux d'éducation intermédiaire et inférieure. En effet, les allemands sont, en moyenne, plus nombreux à avoir reçu une éducation intermédiaire. Les réfugiés sont eux plus nombreux à s'être arrêtés à une éducation inférieure. Concernant le niveau d'éducation professionnel et supérieur, les réfugiés seraient en général moins bien lotis que les populations locales, en particulier concernant la formation professionnelle (BAMF, 2016b).

Les constats et interprétations présentés ci-dessus ont été majoritairement proposés par les instituts d'enquête allemands, auxquels il convient d'apporter quelques nuances. Premièrement, il est possible que certaines personnes constituant l'échantillon aient reporté volontairement un niveau d'éducation supérieur à celui qu'il possède vraiment. En effet, les personnes attendant le traitement de leur dossier de demande d'asile, ainsi que les personnes sous statut de protection temporaire, sont susceptibles d'agir de la sorte, s'ils pensent que cela puisse, d'une quelconque manière, affecter leur chance d'avoir un statut permanent.

Deuxièmement, cette enquête a été réalisée auprès d'adultes uniquement. Elle ne fournit donc aucune information sur l'éducation des migrants mineurs. Comme cela a été expliqué au point « 2.3.1 Structure démographique », l'éducation des mineurs est particulièrement importante, en particulier afin d'éviter les effets négatifs à long terme d'une sous éducation.

Enfin, les données recueillies par les instituts allemands ne concernent que les migrants humanitaires séjournant en Allemagne. Il est donc difficile de généraliser les résultats au reste des réfugiés séjournant en Europe. Malgré cela, les données allemandes restent instructives, en particulier les données d'éducation par pays d'origine, qui pourraient être plus facilement généralisables à d'autres situations européennes.

Afin de souligner les différences pouvant exister entre les études, il convient de présenter d'autres sources. Ainsi, une étude autrichienne, basée sur 12 500 réfugiés ayant soit un permis de résidence, soit une protection subsidiaire, s'intéresse à leur niveau d'éducation. Dans cette enquête, 82% des répondants sont peu éduqués (niveau primaire), 10% ont suivi une éducation de niveau secondaire, et 5% seulement de niveau tertiaire (AMS-Arbeitsmarktservice, 2015). Ces résultats sont très différents de ceux obtenus en Allemagne, qui comptait 13% de réfugiés ayant obtenus un diplôme tertiaire, et 32% un diplôme secondaire (contre 5% et 10% en Autriche). Il est possible que ces différences s'expliquent par des profils de migrants différents entre les deux pays. Cette comparaison souligne néanmoins la difficulté de généraliser les résultats d'une enquête nationale à d'autres pays.

#### 2.3.4 Maîtrise des langues nationales ?

La maîtrise de la langue nationale vient compléter la liste des caractéristiques socio-économiques déterminant l'impact fiscal des migrants. En effet, une bonne connaissance du langage du pays d'accueil y facilite l'intégration. A l'heure actuelle, les données sont cependant trop peu précises et peu représentatives de la population des réfugiés totale. De plus, les différents langages utilisés parmi les pays européens rendent tout exercice de généralisation impossible.

Afin de rester consistant par rapport aux sections précédentes, il convient d'analyser les données issues de la base de données allemande. D'après l'enquête, environ 90% des personnes interviewées n'avaient aucune notion d'allemand avant d'arriver en Allemagne, mais disaient posséder un niveau relativement bon en anglais. La maîtrise de la langue est susceptible d'évoluer à un rythme plus élevé que pour le niveau d'éducation. Ainsi, les personnes interviewées arrivées dans le pays depuis moins de deux ans, ont reporté avoir un niveau d'allemand « bon à très bon » (18%), « satisfaisant » (35%) et « peu de connaissance voire aucune » (47%), lorsque ces proportions s'élèvent respectivement à 32%, 37%, et 31%, pour les réfugiés arrivés il y a plus de deux ans (BAMF, 2016b). Ainsi, il convient de s'intéresser aux mesures qui permettent une telle progression dans la maîtrise de la langue nationale. Ces mesures, telles que l'offre de cours de langue, permettent une meilleure comparaison entre pays. Les organismes internationaux, comme l'OCDE ou la Commission européenne s'intéressent particulièrement aux mesures soutenant l'apprentissage des langues nationales. Par exemple, la Commission européenne (2016c) a récemment conseillé de combiner les cours de langue avec l'acquisition d'expérience professionnelle.

#### 2.3.5 Réfugiés et dynamique de migration de retour

Cette partie présente une réflexion sur la durée du séjour des réfugiés et des demandeurs d'asile. En effet, si l'intégration est l'un des déterminants majeurs de l'impact fiscal (d'un point de vue statique ou dynamique), la durée du séjour et les comportements de migration de retour sont

également des éléments à prendre en considération. Un réfugié, s'il devait quitter son pays d'accueil après 5 ou 20 ans, générerait des impacts fiscaux très différents.

Il est cependant probable que les populations de réfugiés séjournent pour des périodes relativement longues. La question de la durée du séjour est surtout pertinente dans le cas des réfugiés syriens, qui représentent l'origine principale des migrations récentes. Afin d'enrichir la réflexion, cette partie comprend une brève analyse de conflits historiques ayant causé la migration, et migration de retour, de réfugiés.

#### *Conflit historique I - Burundi*

Le premier conflit discuté dans cette partie s'est déroulé au Burundi, dans les années 1990. La guerre a poussé près de 500 000 millions de personnes vivant au Burundi à quitter leur pays. La population migrante a principalement séjourné en Tanzanie, pays limitrophe au Burundi. Une fois le conflit terminé, l'UNHCR a mis en place un programme de rapatriement des réfugiés, débuté en 2002. Environ 5 ans après, en mars 2008, près de 300 000 réfugiés ont été ramenés chez eux dans le cadre du programme, auxquels viennent s'ajouter 89 000 réfugiés, qui ont réalisé leur migration de retour par leurs propres moyens (Pagonis, 2008). Les mouvements des populations qui ont suivi le conflit prouvent qu'une vague de réfugiés peut, dans certaines conditions, être majoritairement inversée une fois le conflit terminé. En effet, dans le cas du Burundi, près de 389 000 personnes sont revenues dans leur pays sur 500 000 initialement déplacées, soit près de 80%.

Il convient d'apporter quelques éléments de réflexion. Premièrement, les migrations de retour ne peuvent s'organiser qu'une fois le conflit terminé. C'est officiellement le cas lorsqu'un signe de paix notable est observé dans le pays, tel que la signature d'un traité, ou le changement du gouvernement. Dans l'exemple du Burundi, la plupart des réfugiés ne sont revenus dans leur pays que 15 ans après le début du conflit en 1993, le premier traité n'ayant été signé qu'en 2000.

Deuxièmement, la proximité géographique entre le Burundi et la Tanzanie, constitue probablement un argument en faveur des décisions de retour des réfugiés. Concernant le conflit syrien, cet argument ne fonctionne que pour les pays limitrophes concernés par l'accueil des réfugiés, tels que le Liban, la Jordanie et la Turquie. Les décisions de retour pourraient être très différentes pour les réfugiés séjournant en Europe, la distance à parcourir étant plus importante.

Enfin, les réactions des pays d'accueil ont une certaine importance. En effet, au plus les pays seront accueillants, au moins les populations de réfugiés seront incitées à rentrer dans leur pays d'origine. A l'inverse, un pays réticent à l'intégration des réfugiés, peut être perçu comme hostile pas les réfugiés. Ainsi Fransen, Ruiz et Vargas-Silva (2015), expliquent dans leur étude que les restrictions légales instaurées par la Tanzanie envers les réfugiés ont incité ces derniers à retourner au Burundi.

#### *Conflit historique II - Yougoslavie*

Le conflit yougoslave, qui a eu lieu entre 1992 et 1995, ne peut pas être résumé par les mêmes constats que le conflit du Burundi. Ainsi, Redmond (2004) indique que plus d'un million de réfugiés et personnes déplacées étaient retournés dans leur foyer, sur plus de 2 millions de personnes ayant fui le pays. Cela ne représente que 50% des départs initiaux, par rapport au 80% de retour au Burundi.

La première explication possible est celle de Delisse (2003). Dans son article, il stipule que l'obtention d'un statut légal dans le pays d'accueil peut inciter les réfugiés à s'installer, en tout cas à court terme. C'est notamment le cas pour 328 000 réfugiés partis à l'étranger sur les 700 000 recensés.

La notion de « maison » joue également un rôle sur les volontés de retour des migrants. Une étude réalisée par Zila (2015) montre que la perception du « foyer » influence les décisions de retour. Ainsi, les réfugiés plus âgés considèrent leur « foyer » comme étant leur pays d'origine, y ayant vécu la plupart de leur vie. A l'inverse, les migrants plus jeunes considèrent leur foyer comme étant leur pays d'accueil. A cause de cela, ils seront moins enclins à vouloir rentrer dans le pays où ils sont nés.

D'autres facteurs vont entrer en ligne de compte une fois le conflit terminé. En particulier, la situation dans le pays d'origine après le conflit est d'une grande importance. Quelles sont les opportunités économiques que les réfugiés auront de retour chez eux ? Quelle est l'ampleur des dégâts matériels ? Qu'en est-il de leurs anciennes possessions et propriétés ? Pour les réfugiés avec des enfants, quelles sont les structures d'éducation encore en place ? Pour les malades et personnes âgées, quelle est l'accessibilité et la disponibilité des soins de santé ? Les migrants et réfugiés se retrouvent donc à comparer la situation dans leur pays d'accueil et dans leur pays d'origine (Black & Koser, 1999). Dans leur article, Fransen et al (2015), expliquent que les dynamiques de migrations de retour des réfugiés sont souvent différentes de celles des migrants économiques. En effet, les migrants humanitaires peuvent décider de rentrer, même s'ils n'en retirent pas de bénéfices économiques, ce qui est plus rarement le cas chez les migrants économiques. Ainsi, malgré de mauvaises perspectives de vie dans le pays d'origine, les réfugiés pourraient tout de même prendre la décision de rentrer.

#### *Conflit actuel - Syrie*

Spéculer sur l'évolution du conflit syrien présente des difficultés. Premièrement, il est compliqué d'estimer précisément la durée d'un conflit. Même s'il était possible de situer approximativement la date de fin du conflit, il faudrait alors avoir une idée de la situation à ce moment précis dans le pays, ainsi que de la situation des réfugiés intégrés dans leur pays d'accueil. Deuxièmement, il est impossible de généraliser les résultats des études portant sur les conflits historiques, tant les contextes et situations sont différents.

Il convient tout de même d'aborder brièvement la situation syrienne. D'un côté, l'Etat islamique voit ses territoires de plus en plus réduits, ce qui est favorable à la fin du conflit. De l'autre, la suspicion d'utilisation d'armes chimiques par le gouvernement syrien envers sa population, la réponse militaire des Etats-Unis face à cela, ainsi que les territoires toujours sous contrôle des rebelles, créent des tensions rendant la fin du conflit difficile à entrevoir. En effet, même si la Syrie et les pays limitrophes arrivaient à récupérer l'ensemble des territoires actuellement sous contrôle de l'Etat islamique, quelle serait la situation politique en Syrie ? Le conflit serait-il terminé entre le pouvoir de Bachar El Assad et les rebelles ? Les comportements de migration de retour sont susceptibles d'être très différents selon les situations. Aux extrêmes, le maintien du régime totalitaire, et l'instauration d'élections démocratiques contrôlées constituent des messages très différents pour les réfugiés syriens. Comme Dettmer (2016) l'indique, le

président syrien Assad est susceptible de dissuader de nombreux Syriens appartenant à l'ethnie des Sunnites Musulman de revenir en Syrie, la minorité au pouvoir leur étant hostile.

Ensuite, il est intéressant d'aborder les différents facteurs pouvant pousser, ou non, les réfugiés à remigrer dans leur pays d'origine. La distance entre le pays d'accueil et celui d'origine est, concernant les réfugiés syriens séjournant en Europe, significative. A ce titre, le cas de ces réfugiés, est plus semblable au conflit yougoslave, qu'à celui du Burundi.

Les réactions des pays européens sont aussi susceptibles d'avoir des effets sur les décisions de migrations de retour. En particulier, il est intéressant de regarder la réaction du gouvernement allemand, qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés syriens. Angela Merkel, après avoir tenté d'étendre sa vision d'accueil à l'Europe, s'est vue contrainte, par les événements et l'opinion publique allemande, de revoir sa position et de durcir sa politique d'accueil. En janvier 2016, un article paru dans Reuters (Rinke, 2016), traite d'une déclaration de la chancelière :

*We need (...) to say to people that this is a temporary residential status and we expect that, once there is peace in Syria again, once IS has been defeated in Iraq, that you go back to your home country with the knowledge that you have gained. (Rinke, 2016, para. 6).*

Enfin, quelle est la volonté actuelle de réfugiés de retourner dans leur pays d'accueil une fois le conflit terminé ? Le document du BAMF (2016a), basé sur la précédente version de la base de données (2014) des réfugiés, établit que 76,4% des réfugiés syriens interrogés désireraient rester dans le pays d'accueil de façon permanente. Il est tout de même probable que les choix de migration de retour évoluent avec le temps. Il est donc difficile, même pour les réfugiés, de prédire quels seront leurs comportements futurs.

Ceci clôt la partie concernant les caractéristiques socio-économiques et les comportements des réfugiés. Il convient maintenant de s'intéresser aux contextes économiques et politiques mises en œuvre par les pays d'accueil.

## 2.4 Caractéristiques et comportements des pays d'accueil

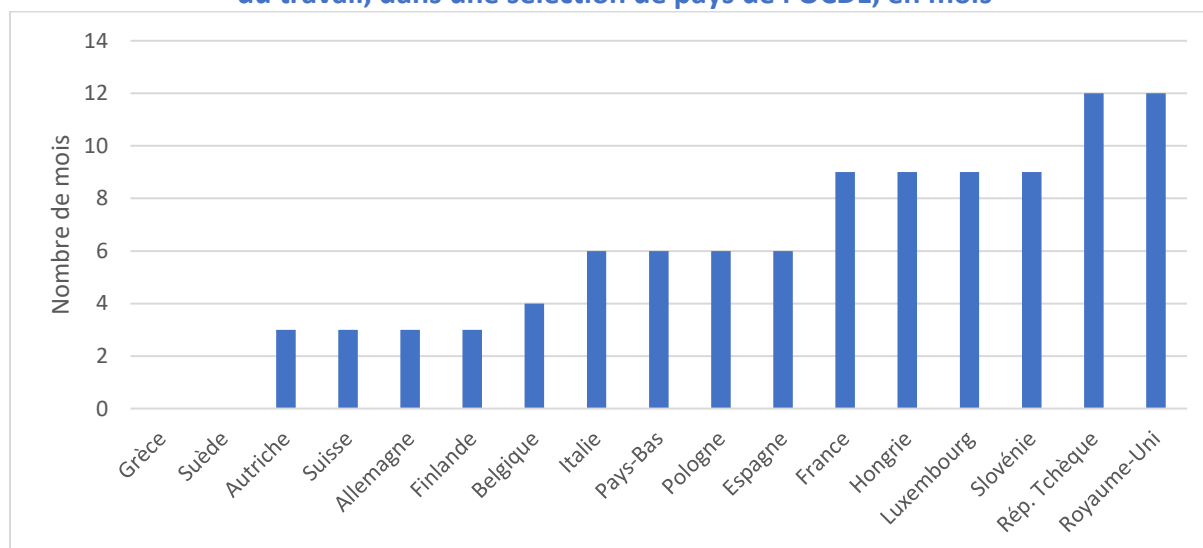
L'intégration des migrants sur le marché du travail, bien que principalement déterminée par leurs caractéristiques socio-économiques, dépend également des politiques mises en œuvre dans le pays d'accueil, ainsi que du contexte économique. Les pays européens en ont conscience, aux vues des différentes mesures mises en place pour soutenir les cours de langues, les capacités d'accueil dans les écoles, ou encore les politiques d'intégration sur le marché du travail.

Ces mesures d'intégration représentent un *trade off* entre aujourd'hui et demain. Ainsi, au plus les Etats dépensent aujourd'hui, au plus les migrants seront bien intégrés, au plus leurs contributions seront élevées demain. Par rapport aux différentes méthodologies, la crise des migrants est susceptible d'avoir un impact fiscal statique négatif durant les premières années. D'un point de vue dynamique, il est probable que le résultat s'inverse, et que la crise des migrants devienne une force pour le budget de l'Etat, à condition que celui-ci ait « investi » suffisamment dans l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile. Il est donc intéressant de passer en revue les différentes mesures et réactions qu'affichent les pays d'accueil.

### 2.4.1 Simplification des contraintes structurelles

Au-delà des dépenses supplémentaires concédées, les Etats ont également pris des mesures afin de diminuer les contraintes structurelles pouvant peser sur les migrants. Plusieurs pays ont ainsi raccourci le délai que les demandeurs d'asile doivent laisser passer avant de pouvoir accéder au marché du travail. Le graphique suivant montre les délais d'attente qui étaient en vigueur en 2016. Dans certains cas, les délais représentent toujours un an d'attente, bien que la plupart des pays fassent des efforts en ce sens.

**Graphique 11. Période d'attente minimale pour l'accès des demandeurs d'asile au marché du travail, dans une sélection de pays de l'OCDE, en mois**



Source : Commission européenne (2016c)

Certains états ont également mis en place des mesures afin d'améliorer la reconnaissance des qualifications des réfugiés. Ce processus est pénible et peu efficace dans la plupart des pays de l'OCDE. Il a donc fait l'objet d'amélioration de la part de certains pays tels que la Suède ou la Norvège, en particulier concernant les qualifications supérieures (OCDE, 2016b).

#### 2.4.2 Accès aux soins de santé

L'accès aux soins de santé est également essentiel pour les réfugiés. En effet, d'après la Commission européenne (2016c), les problèmes de santé constituent un obstacle significatif à la bonne intégration des réfugiés sur le marché de l'emploi. Bien que des examens physiques soient réalisés sur les réfugiés dans la plupart des pays d'accueil, ce n'est pas le cas pour les examens mentaux. Or, de nombreux réfugiés sont susceptibles de développer des troubles psychologiques liés au conflit se déroulant leur pays d'origine. Actuellement, il n'y a que la Suède et la Finlande qui imposent systématiquement des examens psychologiques. Il est important pour les pays d'accueil de s'assurer, outre la mise en place d'examens psychologiques systématiques, de faciliter l'accès aux différents soins de santé publics. Une étude récente (Bozorgmehr & Razum, 2015) a démontré qu'une restriction de l'accès aux soins de santé en Allemagne, limité aux soins urgents pour une période de 48 mois, s'est traduite par une hausse des coûts de soins de santé pour l'Etat allemand, à cause d'interventions trop tardives.

#### 2.4.3 Cours de langues

Les dépenses liées aux cours de langue constituent l'une des dépenses majeures dans ce domaine pour les pays les plus concernés, tels que la Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande et l'Autriche (OCDE, 2016b). Ainsi, la Cologne Institute for Economic Research (2017), estime que l'Etat allemand dépenserait environ 17 milliards d'euros, entre 2016 et 2020, destinés aux cours de langue, d'intégration et à l'éducation scolaire et professionnelle.

Toutes ces mesures visant à soutenir l'intégration des migrants et des réfugiés ont été décidées politiquement par les gouvernements européens. A côté de cela, le contexte socio-économique de ces pays, qui ne dépend pas entièrement des choix politiques, exerce également une influence sur l'intégration des populations migrantes.

#### 2.4.4 PIB par habitant

Le tableau suivant reprend l'évolution du PIB par habitant, dans une série de pays européens, en euros et en prix courants.

| <i>Table 12. Evolution du PIB/habitant, en €, en prix courant, sur une sélection de pays européens, 2008-2016</i> |             |             |             |             |             |             |             |             |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>geo\time</b>                                                                                                   | <b>2008</b> | <b>2009</b> | <b>2010</b> | <b>2011</b> | <b>2012</b> | <b>2013</b> | <b>2014</b> | <b>2015</b> | <b>2016</b> |
| <b>UE (28 pays)</b>                                                                                               | 26.100      | 24.500      | 25.500      | 26.100      | 26.600      | 26.700      | 27.600      | 28.900      | 29.000      |
| <b>Belgique</b>                                                                                                   | 33.100      | 32.300      | 33.500      | 34.500      | 35.100      | 35.300      | 35.900      | 36.600      | 37.400      |
| <b>Allemagne</b>                                                                                                  | 31.700      | 30.600      | 32.100      | 33.700      | 34.300      | 35.000      | 36.100      | 37.100      | 38.000      |
| <b>Grèce</b>                                                                                                      | 21.800      | 21.400      | 20.300      | 18.600      | 17.300      | 16.500      | 16.300      | 16.200      | 16.300      |
| <b>France</b>                                                                                                     | 31.000      | 30.000      | 30.800      | 31.500      | 31.800      | 32.100      | 32.400      | 33.000      | 33.300      |
| <b>Italie</b>                                                                                                     | 27.600      | 26.400      | 26.800      | 27.300      | 26.700      | 26.500      | 26.700      | 27.100      | 27.600      |
| <b>Hongrie</b>                                                                                                    | 10.700      | 9.400       | 9.800       | 10.100      | 10.000      | 10.300      | 10.600      | 11.100      | 11.500      |
| <b>Autriche</b>                                                                                                   | 35.100      | 34.300      | 35.200      | 36.800      | 37.600      | 38.000      | 38.700      | 39.400      | 40.000      |
| <b>Suède</b>                                                                                                      | 38.200      | 33.300      | 39.400      | 42.900      | 44.500      | 45.400      | 44.600      | 45.600      | 46.600      |

Source : Eurostat – [nama\_10\_pc]

Comme le tableau ci-dessus le montre, il existe des différences significatives entre le PIB par tête des différents pays européens. Ainsi, des pays comme l'Allemagne et la Suède ou l'Autriche affichent, en 2016, un PIB par habitant de respectivement 38 000, 46 600 et 40 000 euros, les classant parmi les meilleures économies européennes. A l'opposé, certains pays comme la Grèce ou la Hongrie, affichent des PIB par habitant de respectivement 16 300 et 11

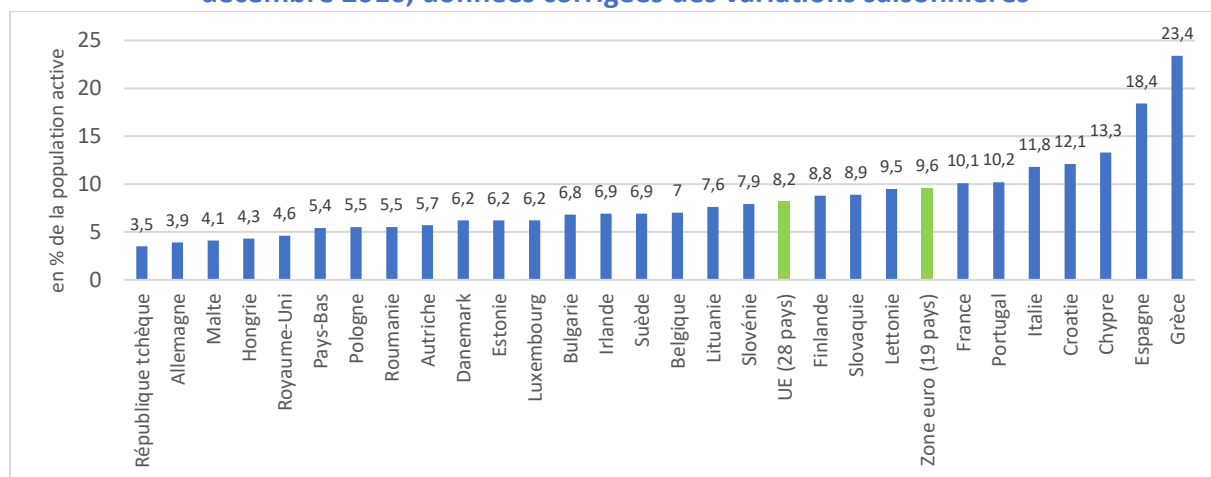
500 euros en 2016. Ainsi, la richesse de certains pays est susceptible d'expliquer le nombre important de réfugiés choisissant ces pays comme terre d'accueil.

Afin de compléter l'aperçu de la conjoncture économique dans les pays européens, il convient de s'intéresser aux données du chômage.

#### 2.4.5 Taux de chômage

Les données relatives au taux de chômage des pays européens sont disponibles dans le tableau ci-dessous.

**Graphique 12. Taux de chômage en % de la population active des pays européens en décembre 2016, données corrigées des variations saisonnières**



Source : Eurostat – [une\_rt\_m]

Les données du chômage, issues d'Eurostat, sont exprimées en pourcentage de la population active, tel que le Bureau International du Travail (BIT) le recommande. Les données sont également corrigées des variations saisonnières. Comme le graphique le montre, les niveaux de chômage sont assez hétérogènes parmi les pays européens. Ainsi, l'Allemagne (3,9%), l'Autriche (5,7%) et la Suède (6,9%) présentent des taux de chômage inférieurs à la moyenne européenne (8,2%).

Un faible taux de chômage favorise l'absorption du choc d'offre que représente l'arrivée importante de migrants, par le marché du travail. Une fois encore, les trois pays accueillant le plus de réfugiés, que sont l'Allemagne, la Suède et l'Autriche, affichent de bons résultats en termes de niveau de chômage.

#### 2.4.6 Flexibilité du marché du travail

Enfin, la flexibilité du marché du travail, qui n'est pas totalement indépendante du contrôle du gouvernement, a un impact sur l'intégration des réfugiés. En effet, les taux d'emplois des immigrants sont en général plus élevés dans les pays anglo-saxons. Deux raisons expliquent cela : d'abord, les flux migratoires à destination des pays anglo-saxons sont principalement constitués de migrants économiques, à l'inverse des pays scandinaves, plutôt concernés par les migrants humanitaires. Mais la composition des flux migratoires n'est pas la seule explication, comme le témoigne le tableau ci-dessous. Celui-ci reprend les taux d'emploi des réfugiés au

Danemark et au Royaume-Uni. On y observe des différences de performance sur le marché de l'emploi entre les réfugiés eux-mêmes.

| <i>Table 13. Taux d'emploi des réfugiés, en fonction du nombre d'années écoulées depuis la reconnaissance de leur statut</i> |                 |                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|
|                                                                                                                              | <b>Danemark</b> | <b>Royaume-Uni</b> |
| <b>Années depuis la reconnaissance</b>                                                                                       |                 |                    |
| <b>1</b>                                                                                                                     | 15%             | 43%                |
| <b>2</b>                                                                                                                     | 32%             | 49%                |
| <b>5</b>                                                                                                                     | 63%             | n.a.               |
| <b>10</b>                                                                                                                    | 75%             | n.a.               |

Source : Commission européenne, (2016c)

Aleksynska & Tritah (2013), ainsi que Ho & Shirono, (2015), constatent également que les taux d'emploi des migrants ainsi que la qualité de leur emploi, sont en moyenne plus élevés dans les pays présentant un faible revenu minimum, une protection faible de l'emploi, ainsi qu'un marché de l'emploi moins dualistique (une protection forte pour les contrats fixes, mais une protection faible pour les contrats temporaires).

Ceci clôt la partie relative aux caractéristiques des pays d'accueil. Ainsi, la situation économique, et les mesures mises en place dans certains pays semblent être adéquates à l'accueil et l'intégration d'un nombre important de réfugiés. Une partie de ces pays semblent conscients de l'opportunité que représentent les réfugiés pour l'économie de leur pays, et n'hésitent donc pas à mettre en place d'importantes mesures d'intégration. D'autres pays paraissent plutôt réticents envers l'accueil des réfugiés, et tardent donc à mettre en place les mesures d'intégrations adéquates. La prochaine partie fournit quelques données sur les coûts que peuvent représenter les réfugiés.

## 2.5 Coûts d'accueil des réfugiés

Après s'être penché sur les facteurs influençant l'intégration, et donc les contributions des réfugiés, il convient maintenant de s'intéresser plus en détail aux dépenses liées à leur accueil, ainsi qu'à leur consommation de biens publics et de services sociaux, qui constituent l'autre partie du calcul de l'impact fiscal.

### 2.5.1 Augmentation des dépenses publiques

L'une des premières conséquences de la crise des migrants est l'augmentation des dépenses liées aux politiques d'intégrations mises en place par les états. Quelques exemples de ces mesures et politiques se trouvent dans le point « 2.4 Caractéristiques et comportements des pays d'accueil ». Si certaines mesures ont été instaurées explicitement pour soutenir l'intégration de réfugiés, telles que l'augmentation des budgets alloués au cours de langues, ou l'instauration de cours d'éducation civique, d'autres dépenses ont dû être réalisées afin de maintenir le bon fonctionnement des infrastructures. Par exemple, les pays d'accueil ont dû accroître les capacités des écoles et le nombre d'enseignants.

Les dépenses d'éducation en général ont été impactées suite à l'arrivée importante de réfugiés. D'un côté, l'augmentation des dépenses en vue d'améliorer l'éducation des réfugiés, qui facilite leur intégration, peut être vue comme une politique leur étant spécifiquement destinée (OCDE, 2016a). De l'autre, l'arrivée importante de migrants dans les systèmes éducatifs nécessite une augmentation de leur budget, afin de maintenir leur efficacité.

Les coûts liés aux soins de santé et de transport public sont également influencés par l'arrivée des réfugiés. Cet impact varie en fonction des préférences des migrants. Ainsi les migrants et réfugiés, en moyenne plus jeune, ont tendance à avoir une plus faible consommation des soins de santé que les natifs. Par contre, les migrants seront plus susceptibles d'utiliser les transports publics, étant donné qu'ils disposent de moins de moyens pour se déplacer. Cela se traduit par une augmentation des dépenses liées aux transports.

Enfin, l'offre de logement est fortement impactée par l'arrivée importante de demandeurs d'asile et de réfugiés. Cette question concerne principalement les communautés locales, qui sont souvent en charge de la gestion des centres d'accueil. Lorsque le nombre de demandeurs d'asile est important, comme c'est le cas dans certains pays, il faut alors investir dans de nouvelles capacités d'accueil, qui peuvent être financées soit au niveau fédéral, soit au niveau local, soit réparties entre les deux (OCDE, 2016b). Dans le cas des logements sociaux, il existe également une certaine concurrence entre les natifs et les migrants, l'offre de ce type de logement étant relativement limitée. Si les migrants économiques sont généralement sous représentés dans ce type de logement, il est peu probable que ce soit le cas des réfugiés (OCDE & Union européenne, 2015).

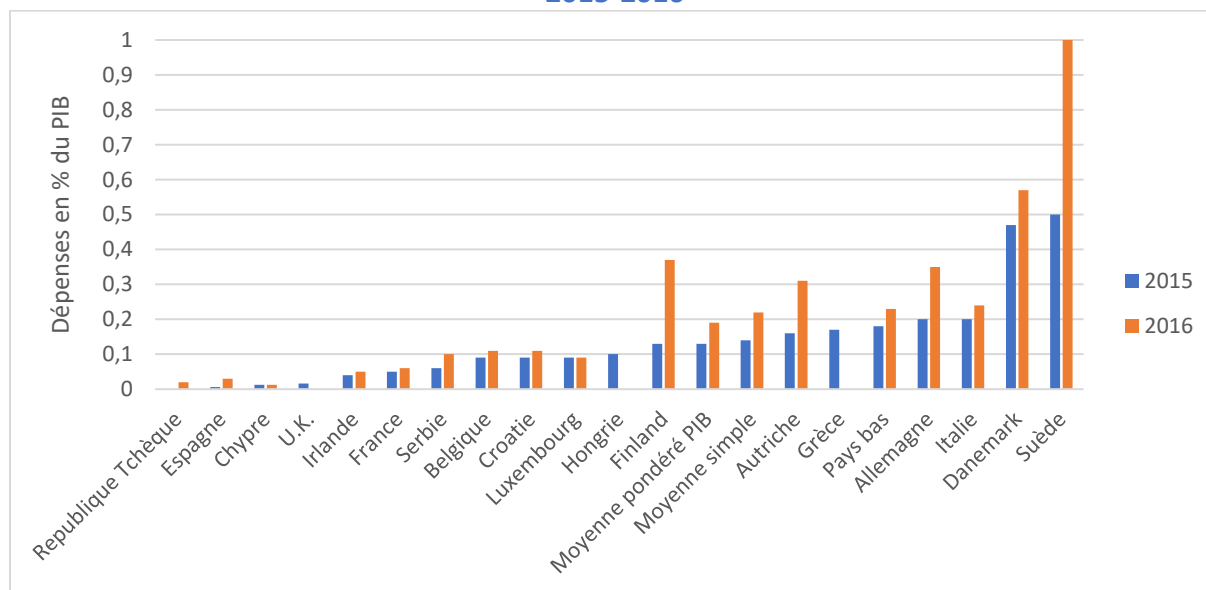
Il convient de rappeler que l'arrivée massive de réfugiés, si elle peut exacerber les pressions sur certaines infrastructures et/ou certains services (logement, éducation...), n'est pas la cause première des problèmes structurels existant dans les pays européens.

## 2.5.2 Simulations d'impacts

### I. FMI

Actuellement, la première tentative d'estimation des coûts de la crise des migrants sur les pays européens a été réalisée par le Fonds Monétaire International (FMI). Les premiers résultats produits par le FMI indiquent des coûts significatifs pour les pays les plus concernés par la vague migratoire, tels que la Suède, le Danemark, l'Allemagne ou l'Autriche. Le graphique ci-dessous reprend ces données.

**Graphique 13. Dépenses publiques attribuables aux demandeurs d'asile, en % du PIB, 2015-2016**



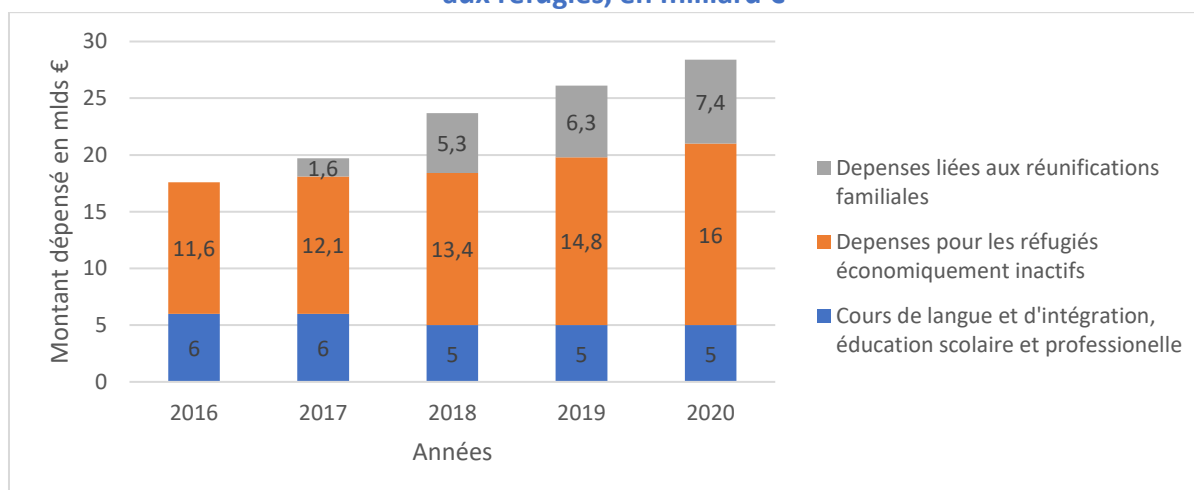
Source : FMI, 2016

Comme le montre le graphique, les pays les plus touchés par la vague migratoire, ainsi que certains pays généreux envers les demandeurs d'asile (Pays Bas et Danemark) ont, d'après le FMI, connu une hausse des dépenses publiques attribuables aux demandeurs d'asile.

### II. Cologne Institute for Economic Research

La Cologne Institute for Economic Research (2017), estime qu'un réfugié inactif sur le marché du travail coûte environ 12 000€ par an à l'Etat allemand. Ces frais couvrent uniquement les besoins de bases et l'installation en Allemagne. A cela viennent alors s'ajouter les coûts liés aux cours de langue, à l'éducation, aux soins de santé, à la construction de logements sociaux, etc. Cet institut a également estimé les coûts pour l'Etat allemand de l'accueil des réfugiés, de 2016 à 2020. Ils ont fait l'hypothèse, optimiste, que la moitié des réfugiés arrivés en 2015 auront trouvé du travail après quatre ans. En effet, la Commission européenne (2016c) indique que dans l'Union européenne, cela prendrait cinq ou six ans avant que plus de la moitié des migrants humanitaires soient intégrés. Le graphique suivant représente les résultats des simulations de la Cologne Institute for Economic Research (2017).

**Graphique 14. Prévisions de l'évolution des dépenses publiques allemandes attribuables aux réfugiés, en milliard €**

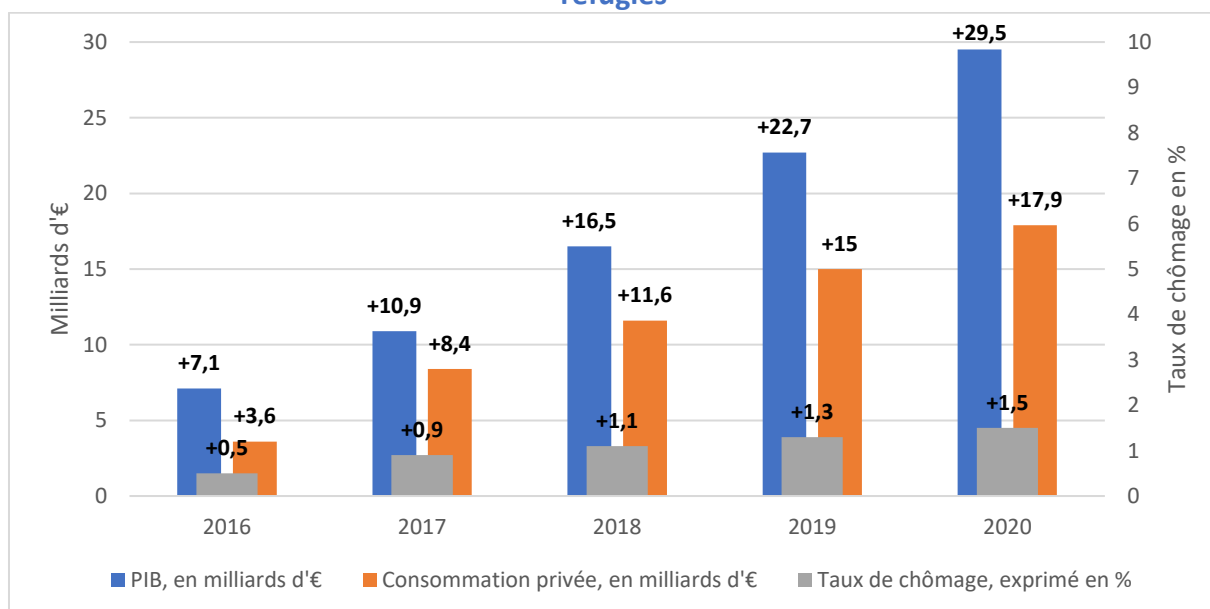


Source : Cologne Institute for Economic Research, (2017)

Comme le montre le graphique, les prévisions montrent une augmentation du budget alloué aux réfugiés dans les années futures. D'après le même article, l'augmentation des coûts liés aux réfugiés, est principalement dû aux réunifications familiales qui amèneraient quelques 700 000 migrants familiaux en plus d'ici 2020.

En parallèle, l'institut a réalisé des simulations afin d'estimer les gains en termes de PIB, consommation et chômage. Les résultats sont disponibles sur le graphique suivant.

**Graphique 15. Evolution d'indicateurs économiques en Allemagne due à l'arrivée des réfugiés**



Source : Cologne Institute for Economic Research, (2017)

Ainsi, le gain estimé en termes de PIB et de consommation attribuables aux réfugiés, évoluerait de manière croissante jusque 2020. Cette tendance s'explique par la meilleure intégration des réfugiés sur le marché du travail au fil du temps. De plus, la croissance du PIB attribuable aux réfugiés entre 2016 et 2020 (+315%), est largement supérieure à celle des dépenses publiques

allemandes liées à l'accueil des réfugiés (+61,3%). En 2020, les gains en termes de PIB seraient même supérieurs aux coûts liés aux réfugiés. Quel constat tirer de ces données ? D'un point de vue statique, l'impact fiscal des réfugiés est assez négatif pour l'année 2016, et continuera à l'être pour les années à venir. En effet, d'après le même article, entre 2016 et 2020, les 90 milliards d'euros de PIB générés attribuables aux réfugiés se traduiraient par 37 milliards d'euros de recettes fiscales grâce à la TVA, aux cotisations sociales et impôts payés par les réfugiés. En comparaison, l'Etat allemand débourserait, sur la même période, 115,5 milliards d'euros pour le soutien, l'intégration, et la réunification des réfugiés et de leur famille. Avec la méthodologie dynamique, les résultats sont susceptibles d'être relativement négatifs si l'on s'arrête aux années sur lesquels les simulations ont été réalisées. A plus long terme, il est probable que le potentiel de création de richesse des réfugiés leur permet d'avoir un impact fiscal positif. Ainsi, ils constitueraient, à long terme, une force pour le budget public. Cette hypothèse doit néanmoins être contrastée par la hausse de chômage qu'induirait l'intégration des réfugiés.

Enfin, la Commission européenne (2016c), estime que toutes les dépenses en lien avec les réfugiés constituent une sorte de stimulus macro-économique de la demande. L'OCDE (2015b) estime que pour 2016 et 2017, les dépenses liées aux réfugiés se traduiraient par une augmentation de la demande agrégée dans l'économie européenne, allant de 0.1% à 0.2% du PIB. Le FMI (2016) estime qu'à moyen terme, en fonction de l'intégration des réfugiés sur le marché du travail, une hausse de près de 0.25% du PIB peut être espérée au niveau européen. Cette hausse serait comprise entre 0,5% et 1,1% du PIB des pays les plus concernés (Autriche, Allemagne et Suède).

## 2.6 Nouvelles pistes de recherche : local vs national

Bien que l'impact fiscal lié aux migrations dispose déjà d'une littérature conséquente, les économistes et chercheurs continuent de s'intéresser à la question. C'est particulièrement le cas lorsqu'il est question d'arrivée massive de population dans un pays, ou dans une région particulière.

Ainsi, l'étude de l'incidence fiscale au niveau local est un nouveau champ d'études au sein de cette littérature. De manière générale, les études empiriques passent en revue l'impact au niveau national, ce qui fait sens, puisque c'est à ce niveau-là que les politiques concernant la migration sont décidées (OCDE, 2016b). Ce choix d'échelle, s'il est pertinent pour la décision politique, influence cependant les résultats obtenus. C'est l'une des raisons pour lesquelles la plupart des études n'indiquent que des impacts faibles, que ce soit sur le marché du travail ou les dépenses publiques.

La question de l'impact local s'est vue allouer un chapitre entier dans le dernier numéro de Migration mondiale de l'OCDE (2016b). La dimension locale pourrait ainsi créer de nouvelles pistes de recherches, notamment sur la question de l'incidence budgétaire. En effet, les études montrent que l'incidence des migrations au niveau national sur le budget public tend à être minime. Cependant, cela pourrait ne pas être le cas pour les entités locales, en particulier pour celles accueillant un nombre important de migrants. En effet, un certain nombre de biens publics consommés par les migrants et réfugiés sont à la charge des collectivités locales, lorsque les recettes attribuables à cette même population sont en général collectées au niveau national. Les collectivités reçoivent évidemment des subsides, sur bases des données démographiques, telles que le nombre de réfugiés accueillis. Cependant, ces subsides ne tiennent pas compte des effets indirects. Ainsi, l'effet local, sur le marché du travail ou sur les infrastructures, d'une forte vague migratoire pourrait être plus significatif que l'effet national.

En dehors des coûts, ce sont les gains liés à l'arrivée de migrants qui doivent être mieux répartis dans la collectivité. En effet, la stimulation économique de l'arrivée de migrants, pouvant être interprétée comme leur contribution au PIB, est en partie concentrée dans la région où ces populations se sont installées. L'augmentation nécessaire d'infrastructure, que ce soit de transports, d'éducation ou de soins de santé, pourrait stimuler l'activité économique d'un pays, mais de manière inégale entre les différentes localités. Il conviendrait alors de déterminer, non plus uniquement la répartition des coûts attribuables aux migrants, mais plutôt la répartition de leur impact fiscal complet. De telles recherches impliquent de devoir disposer de données très précises, ce qui n'est pas forcément le cas actuellement. Cependant, l'influence croissante des « Big Data » est susceptible de changer la qualité des données futures, ouvrant la porte à de nouveaux domaines de recherche.

## Conclusion

La vague de migration qui a secoué l'Union européenne ces dernières années peut à la fois être caractérisée de crise et d'opportunité. La « crise des migrants » ou encore « crise des réfugiés », est un phénomène migratoire complexe, que ce soit d'un point de vue politique ou économique. L'ampleur et la fulgurance des mouvements de population sont à la source des problèmes que rencontre l'Europe aujourd'hui. Parmi ces problèmes, la question des dépenses publiques liées aux réfugiés a été fortement politisée. Certains pays seront en effet impactés à long, voire très long terme, par l'arrivée d'un nombre important de réfugiés. Ainsi, des pays comme l'Allemagne, la Suède, l'Autriche, l'Italie, la Grèce ont déjà ressenti certains effets liés à ces migrations. Dans une plus large mesure, ce sont les capacités d'accueil de toute l'Europe, ainsi que son système de gestion des migrations, qui ont été chamboulés.

L'impact fiscal des migrations dépend dans une large mesure de l'intégration des populations concernées. Plusieurs facteurs déterminent ainsi la facilité, ou la difficulté qu'ont les migrants à trouver un emploi stable. Si les caractéristiques socio-économiques jouent un rôle important, c'est aussi le cas des mesures mises en place par les pays d'accueil, en vue de favoriser l'intégration rapide des nouvelles populations. Ces mesures, ainsi que l'adaptation des infrastructures à l'augmentation de population, représentent un coût important pour les pays concernés. Bien que l'impact fiscal ait tendance à être négatif à court terme, ce n'est plus le cas une fois que la majorité des migrants ont un emploi stable.

La crise des migrants, qui a été le plus grand mouvement de population à travers l'Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale, se caractérise principalement par une majorité de migrants humanitaires. La structure démographique indique que les demandeurs d'asile sont en moyenne plus jeunes que la population européenne, et majoritairement constitués d'hommes. Ils présentent également des taux de fécondité plus élevés. Le niveau d'éducation des populations concernées, bien qu'étant actuellement peu documenté, démontre une grande hétérogénéité dans les profils des migrants. Ainsi, avec un soutien et l'accès au marché du travail nécessaire, il n'y a pas de raison pour que les migrants et réfugiés échouent à s'intégrer durablement dans nos sociétés. La question de la durée du séjour des réfugiés, en particulier syriens, ne peut être connue avec certitude.

Les politiques d'intégrations qui ont été mises en œuvre, représentent cependant un coût significatif à court, voire moyen terme, mais il est important que ces mesures soient perçues comme un investissement à long terme. En effet, le succès ou l'échec de l'intégration des réfugiés, déterminera dans une large mesure l'impact fiscal total qu'auront eu ces populations. Cet épisode migratoire, plus qu'une question d'opportunité ou de fardeau économique, représente pour l'Europe, l'occasion d'améliorer sa façon d'accueillir les populations dans le besoin. Cette aptitude se révélera sans aucun doute essentielle dans le cadre des migrations environnementales massives que les chercheurs prédisent pour le 21<sup>ème</sup> siècle.



## Table des matières

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Remerciements .....                                                                                       | 3  |
| Introduction.....                                                                                         | 5  |
| Partie 1 : Revue de la littérature .....                                                                  | 8  |
| 1.1 Particularité méthodologique .....                                                                    | 9  |
| 1.1.1 Méthodologies .....                                                                                 | 9  |
| 1.1.2 Hypothèses.....                                                                                     | 12 |
| 1.1.3 Définitions .....                                                                                   | 12 |
| 1.2 Caractéristiques socio-économiques et comportements des migrants.....                                 | 14 |
| 1.2.1 Âge et niveau d'éducation.....                                                                      | 14 |
| 1.2.2 Maîtrise de la langue .....                                                                         | 14 |
| 1.2.3 Taux de fécondité et approche intergénérationnelle .....                                            | 15 |
| 1.2.4 Durée de séjour .....                                                                               | 17 |
| 1.2.5 Catégories d'entrée .....                                                                           | 18 |
| 1.2.6 Pays d'origine .....                                                                                | 20 |
| 1.2.7 Culture et travail des femmes .....                                                                 | 20 |
| 1.3 Comportement et contexte des pays d'accueil.....                                                      | 22 |
| 1.3.1 Contexte socio-économique.....                                                                      | 22 |
| 1.3.2 Politiques mises en œuvre .....                                                                     | 23 |
| 1.4 Autres domaines de recherche et effets indirects sur les dépenses publiques.....                      | 25 |
| 1.5 Conclusion première partie .....                                                                      | 26 |
| Partie 2 : La « Crise des Migrants » et son impact potentiel sur les dépenses publiques européennes ..... | 27 |
| 2.1 Qu'est-ce que la « Crise des migrants » ? .....                                                       | 27 |
| 2.1.1 Contexte .....                                                                                      | 27 |
| 2.1.2 Terminologie.....                                                                                   | 27 |
| 2.1.3 Statut de réfugié.....                                                                              | 29 |
| 2.2 La Crise des migrants en chiffres.....                                                                | 30 |
| 2.2.1 Flux totaux.....                                                                                    | 30 |
| 2.2.2 Quelle proportion de réfugiés ? .....                                                               | 31 |
| 2.3 Caractéristiques socio-économiques .....                                                              | 35 |
| 2.3.1 Structure démographique .....                                                                       | 35 |
| 2.3.2 Rajeunissement de la population et taux de fécondité .....                                          | 38 |
| 2.3.3 Niveau d'éducation des réfugiés .....                                                               | 40 |
| 2.3.4 Maîtrise des langues nationales ? .....                                                             | 44 |
| 2.3.5 Réfugiés et dynamique de migration de retour .....                                                  | 44 |

|                                                               |                                    |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 2.4 Caractéristiques et comportements des pays d'accueil..... | 48                                 |
| 2.4.1 Simplification des contraintes structurelles .....      | 48                                 |
| 2.4.2 Accès aux soins de santé .....                          | 49                                 |
| 2.4.3 Cours de langues .....                                  | 49                                 |
| 2.4.4 PIB par habitant .....                                  | 49                                 |
| 2.4.5 Taux de chômage.....                                    | 50                                 |
| 2.4.6 Flexibilité du marché du travail .....                  | 50                                 |
| 2.5 Coûts d'accueil des réfugiés .....                        | 52                                 |
| 2.5.1 Augmentation des dépenses publiques .....               | 52                                 |
| 2.5.2 Simulations d'impacts .....                             | 53                                 |
| 2.6 Nouvelles pistes de recherche : local vs national.....    | 56                                 |
| Conclusion .....                                              | 57                                 |
| Liste des tables .....                                        | 61                                 |
| Listes des graphiques .....                                   | 62                                 |
| Bibliographie.....                                            | 63                                 |
| Annexes .....                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 1.....                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 2.....                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

## Liste des tables

|                                                                                                                                                             |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Table 1. Changement de taxes nécessaire à la soutenabilité fiscale dans différents pays et régions et selon différents scénarios migratoires.....           | 10       |
| Table 2. Comparaison d'études empiriques sur l'impact fiscal statique des migrants au Royaume-Uni, en milliards d'£.....                                    | 11       |
| Table 3. Taux de fécondité de la population de la population née à l'étranger du Royaume-Uni, en 2007 et 2011 .....                                         | 16       |
| Table 4. Impact fiscal net des migrants en Australie, par catégorie de visa reçu en 2010-2011 et selon la durée du séjour dans le pays.....                 | 18       |
| Table 5. Taux de participations relatifs des migrants issus de pays non européens, .....<br>par rapport aux natifs, par genre .....                         | 21<br>21 |
| Table 6. Nombre de demandeurs d'asiles, de réfugiés et de personnes en situation semblable à celle d'un réfugié, par pays, 2014-2015 .....                  | 32       |
| Table 7. Nombre de réfugiés, demandeurs d'asile et personnes en situation de réfugié, provenant de l'Afghanistan, de l'Iraq et de la Syrie, 2014-2015 ..... | 33       |
| Table 8. Evolution du taux de fécondité d'une sélection de pays européens, 2006-2015 .....                                                                  | 39       |
| Table 9. Niveau d'éducation des populations allemandes, et populations réfugiées en Allemagne ...                                                           | 41       |
| Table 10. Niveau d'éducation des réfugiés séjournant en Allemagne, par pays d'origine .....                                                                 | 42       |
| Table 11. Education universitaire et professionnelle des réfugiés séjournant en Allemagne.....                                                              | 43       |
| Table 12. Evolution du PIB/habitant, en €, en prix courant, sur une sélection de pays européens, 2008-2016 .....                                            | 49       |
| Table 13. Taux d'emploi des réfugiés, en fonction du nombre d'années écoulées depuis la reconnaissance de leur statut .....                                 | 51       |

## Listes des graphiques

|                                                                                                                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1. Taux d'emploi des réfugiés, en fonction du niveau de maîtrise de la langue du pays d'accueil en Union européenne, 15-64, 2014 .....                            | 15 |
| Graphique 2. Dette publique nette du Royaume-Uni, sous différents scénarios de migration .....                                                                              | 16 |
| Graphique 3. Taux d'activité des migrants par raison de migration et durée de séjour dans l'Union européenne, 15-64, 2014.....                                              | 19 |
| Graphique 4. Taux d'activité des migrants par raison de migration et niveau d'éducation dans l'Union européenne,15-64, 2014.....                                            | 19 |
| Graphique 5. Impact estimé sur le budget en supposant que les immigrants aient en moyenne le même taux d'emploi que les personnes nées dans le pays, moyenne 2007-2009..... | 21 |
| Graphique 6. Répartition des migrations vers l'Europe, en % selon le pays d'origine, 2015.....                                                                              | 30 |
| Graphique 7. Structure démographique des demandeurs d'asile, UE 2015.....                                                                                                   | 35 |
| Graphique 8. Structure démographique des demandeurs d'asile, UE 2016.....                                                                                                   | 36 |
| Graphique 9. Comparaison des structures démographiques de la population européenne et des demandeurs d'asile en Europe, 2016.....                                           | 38 |
| Graphique 10. Taux de fécondité de la Syrie, de l'Iraq, de l'Afghanistan et de l'Union européenne, de 1960 à 2015.....                                                      | 39 |
| Graphique 11. Période d'attente minimale pour l'accès des demandeurs d'asile au marché du travail, dans une sélection de pays de l'OCDE, en mois.....                       | 48 |
| Graphique 12. Taux de chômage en % de la population active des pays européens en décembre 2016, données corrigées des variations saisonnières.....                          | 50 |
| Graphique 13. Dépenses publiques attribuables aux demandeurs d'asile, en % du PIB, 2015-2016...                                                                             | 53 |
| Graphique 14. Prévisions de l'évolution des dépenses publiques allemandes attribuables aux réfugiés, en milliard €.....                                                     | 54 |
| Graphique 15. Evolution d'indicateurs économiques en Allemagne due à l'arrivée des réfugiés.....                                                                            | 54 |

## Bibliographie

- Aleksynska, M., & Tritah, A. (2013). Migrant network and immigrants occupational mismatch. *Economics of Education Review*, Elsevier, Vol. 36(C), 229-244.
- AMS-Arbeitsmarktservice. (2015). Anerkannte Flüchtlinge und subsidiär Schutzberechtigte am Arbeitsmarkt. *Spezial Thema – Zum Arbeitsmarkt*. Récupéré de [http://www.ams.at/\\_docs/001\\_spezialthema\\_0915.pdf](http://www.ams.at/_docs/001_spezialthema_0915.pdf)
- Angrist, J. D., & Kugler, A. D. (2003). Protective or counter-productive? Labour market institutions and the effect of immigration on EU natives. *The Economic Journal*. Royal Economic Society. Récupéré de <https://economics.mit.edu/files/25>
- Assemblée générale des Nations Unies. (1951). *Convention relative au statut des réfugiés*. Récupéré de <http://www.refworld.org/docid/48abd59af.html>
- BAMF (Federal Office for Migration and Refugees). (2016a). Qualification structure, labour market participation and future orientations. *Brief Analyses of the Migration*. 1/2016. Récupéré de [https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/EN/Publikationen/Kurzanalysen/kurzanalyse1\\_qualifikationsstruktur\\_asylberechtigte.pdf;jsessionid=1E6D67F6617F21C852932F8A772CE03A.2\\_cid359?\\_\\_blob=publicationFile](https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/EN/Publikationen/Kurzanalysen/kurzanalyse1_qualifikationsstruktur_asylberechtigte.pdf;jsessionid=1E6D67F6617F21C852932F8A772CE03A.2_cid359?__blob=publicationFile)
- BAMF (Federal Office for Migration and Refugees). (2016b). Forced migration, arrival in Germany, and first steps towards integration. *Brief Analyses of the Migration*. 5/2016. Récupéré de [https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/EN/Publikationen/Kurzanalysen/kurzanalyse5\\_iab-bamf-soep-befragung-gefluechtete.pdf?\\_\\_blob=publicationFile](https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/EN/Publikationen/Kurzanalysen/kurzanalyse5_iab-bamf-soep-befragung-gefluechtete.pdf?__blob=publicationFile)
- Banque mondiale. (2016). *Migration and Remittances Factbook 2016 - 3rd edition*. Doi: 10.1596/978-1-4648-0319-2
- Banque mondiale. (2017). World Development Indicators. Récupéré le 07 août 2017 de <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>
- Beste, A. (2015). Education in Emergencies : Will Syrian Refugee children become a « Lost Generation » ? Our World – United Nations University. Récupéré de <https://ourworld.unu.edu/en/education-in-emergencies-will-syrian-refugee-children-become-a-lost-generation>

- Blanchard, E., & Rodier, C. (2016). « Crise migratoire » : ce que cachent les mots. *Plein droit*, 111, 3-6. doi: 10.3917/pld.111.0003
- Bock-Schappelwein, J., & Huber, P. (2015). Auswirkungen einer Erleichterung des Arbeitsmarktzuganges für Asylsuchende in Österreich. *Austrian Institute of Economic Research*. Récupéré de [https://www.sozialministerium.at/cms/site/attachments/9/0/6/CH3434/CMS1459841975206/02\\_studie\\_auswirkungen\\_einer\\_erleichterung\\_des\\_arbeitsmarktzuganges\\_fuer\\_asylsuchende\\_in\\_oesterreich.pdf](https://www.sozialministerium.at/cms/site/attachments/9/0/6/CH3434/CMS1459841975206/02_studie_auswirkungen_einer_erleichterung_des_arbeitsmarktzuganges_fuer_asylsuchende_in_oesterreich.pdf)
- Bonin, H., Raffelhüschen, B., & Walliser, J. (2000). Can immigration Alleviate the Demographic Burden? *FinanzArchiv*, 57(1), 1-21.
- Bönisch, P., Gaffert, P., & Wilde, J. (2011). The Impact of Skills on Remigration Flows. *Applied Economics*, Taylor & Francis (Routledge), 45 (04), 511-524. Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00737931/document>
- Borjas, G. J., & Bratsberg, B. (1996). Who Leaves? The Outmigration of the Foreign-born. *Review of Economics and Statistics*, 78, 165-176. Récupéré de <https://www.frisch.uio.no/publikasjoner/pdf/borjasbrats.pdf>
- Bozorgmehr, K., & Razum, O. (2015). Effect of Restricting Access to Health Care on Health Expenditures among Asylum-Seekers and Refugees: A Quasi-Experimental Study in Germany, 1994–2013. *PLoS ONE*, 10(7). Doi: e0131483
- Card, D. (1990). The impact of the Mariel boatlift on the Miami labor market. *Industrial and Labor Relations Review*, 43(2), 245–257.
- Carrington, W.J., & de Lima, R. (1996). The impact of 1970s repatriates from Africa on the Portuguese labor market. *Industrial and Labor Relations Review*, 49(2), 330–347.
- Chabé-Ferret, B., & Ghidi, P. M. (2011). Fertility differentials and uncertainty : an economic theory of the minority status hypothesis. *Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université catholique de Louvain (IRES)*. Récupéré de <https://sites.uclouvain.be/econ/DP/IRES/2011005.pdf>

- Cohen, A., & Razin, A. (2008). The skill composition of immigrants and the generosity of the welfare state: Free vs. policy controlled migration. *National Bureau of Economic Research*, Working Paper 14459. Récupéré de <http://www.nber.org/papers/w14459.pdf>
- Cohen, A., Razin, A., & Sadka, E. (2009). The skill composition of migration and the generosity of the welfare state. *National Bureau of Economic Research*, Working Paper 14738. Récupéré de <http://www.nber.org/papers/w14738>
- Cologne Institute for Economic Research. (2017). *Migration as a Growth Factor*. Récupéré de <https://www.iwkoeln.de/en/press/iwd/beitrag/refugees-migration-as-a-growth-factor-322781>
- Commission Européenne. (2016a). *L'UE et la Crise des réfugiés - Information des citoyens*. Récupéré le 9 août 2017 de <http://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/1aa55791-3875-4612-9b40-a73a593065a3/language-fr>
- Commission Européenne. (2016b). *Mobility and Migration in the EU: Opportunities and Challenges*. 2015 Employment and Social Developments. Europe Review. Récupéré de <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=14954&langId=en>
- Commission Européenne. (2016c). *Labour market integration of refugees : strategies and good practices*. 2016 Employment and Social Developments. Europe Review. Récupéré de [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/578956/IPOL\\_STU\(2016\)578956\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/578956/IPOL_STU(2016)578956_EN.pdf)
- Commission Européenne. (2017). *Relocation and Resettlement – 26 July 2017*. Récupéré de [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20170726\\_factsheet\\_relocation\\_and\\_resettlement\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20170726_factsheet_relocation_and_resettlement_en.pdf)
- Constant A., & Massey, D. S. (2002). Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories. *International Migration*, 40(4), 5-38. Récupéré de <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1468-2435.00204/epdf>
- Constant A., & Massey, D. S. (2003). Self-selection, earnings, and out-migration: A longitudinal study of immigrants to Germany. *Journal of Population Economics*, 16(4), 631-653. Récupéré de <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.353.5286&rep=rep1&type=pdf>

- Cully, M. (2011). Trends in Migration: Australia 2010 – 11. Annual submission to the OECD's Continuous Reporting System on Migration (SOPEMI). Canberra, *Department of immigration and citizenship*. Récupéré de <https://www.border.gov.au/ReportsandPublications/Documents/statistics/trends-in-migration-2010-11.pdf>
- Delisse, F-X. (2003). Les réfugiés en Bosnie-Herégovine. *Le courrier des pays de l'est*. 1033. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2003-3-page-60.htm#no1>
- Dettmer, J. (2016). *What happens to millions of Syrian refugees if Assad remains in power?* Récupéré du site internet de Voanews <http://www.voanews.com/a/what-happens-to-millions-of-syrian-refugees-if-assad-remains-in-power/3622276.html>
- Docquier, F., & Machado, J. (2015). Crise des réfugiés : quelques clarifications s'imposent ! *Regards Economiques*, 119. Récupéré de [https://perso.uclouvain.be/frederic.docquier/filePDF/D\\_Refugees.pdf](https://perso.uclouvain.be/frederic.docquier/filePDF/D_Refugees.pdf)
- Dustmann, C. (2003). Children and Return Migration. *Journal of Population Economics*, 16(4), 815-830. Récupéré de <http://www.ucl.ac.uk/~uctpb21/Cpapers/Childrenreturnmigration.pdf>
- Dustmann, C., & Görlach, J.S. (2015). The Economics of Temporary Migrations. *Journal of Economic Literature*. Récupéré de [http://www.cream-migration.org/publ\\_uploads/CDP\\_03\\_15.pdf](http://www.cream-migration.org/publ_uploads/CDP_03_15.pdf)
- Ekberg, J. (2011). Will future immigration to Sweden Make it Easier to Finance the Welfare System? *Journal of Population Economics*, 27(1), 103-124. Récupéré de [http://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/25701/ssoar-eurjpop-2011-1-ekberg-will\\_future\\_immigration\\_to\\_sweden.pdf?sequence=1](http://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/25701/ssoar-eurjpop-2011-1-ekberg-will_future_immigration_to_sweden.pdf?sequence=1)
- Eurostat. (2017). *Base de données Eurostat*. Récupéré le 05 août 2017 de <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>
- Foged, M., & Peri, G. (2015). Immigrants' effect on native workers : new analysis on longitudinal data. *American Economic Journal: Applied Economics*, 8(2), 1-34. Doi : 10.3386/w19315
- Fond Monétaire International (FMI). (2016). *The refugee surge in Europe: Economic challenges*. IMF Staff discussion note. Récupéré de <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2016/sdn1602.pdf>

- Fransen, S., Ruiz, I., Vargas-Silva, C. (2015). Return migration and economic outcomes in the conflict context. Récupéré de <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2704232>
- Friedberg, R.M. (2001). The impact of mass migration on the Israeli labor market. *Quarterly Journal of Economics*, 116(4), 1373–1408.
- Gott, C. & Johnston, K. (2002). The migrant Population in the UK: Fiscal Effects. *Home office - Development and Statistics. Directorate, Occasional Paper 77*.
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). (1997). *Note sur les politiques et procédures à appliquer dans le cas des enfants non accompagnés en quête d’asile*. Récupéré de <https://www.infomie.net/IMG/pdf/index.pdf>
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). (2008). *Climat : 250 millions de nouveaux déplacés d’ici à 2050, selon le HCR*. Récupéré de <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=17960#.WZMe9OlzpIU>
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). (2013). *A New Beginning - Refugee Integration in Europe*. Récupéré de <http://www.unhcr.org/protection/operations/52403d389/new-beginning-refugee-integration-europe.html>
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). (2015). *International protection considerations with regard to people fleeing the Syrian Arab Republic Update IV*. Récupéré de [www.refworld.org/docid/5641ef894.html](http://www.refworld.org/docid/5641ef894.html)
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). (2017). *UNHCR Population Statistics Reference Database*. Récupéré le 10 avril 2017 de <http://popstats.unhcr.org/en/overview>
- Ho, G., & Shirono, K. (2015). The Nordic Labor Market and Migration. *International Monetary Fund, Working Paper n° 15/254*. Récupéré de <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2015/wp15254.pdf>
- Hunt, J. (1992). The impact of the 1962 repatriates from Algeria on the French labor market. *Industrial and Labor Relations Review*, 45(3), 556–572.
- Hunt, J. (2011). Which immigrants are most innovative and entrepreneurial? Distinctions by entry visa, *Journal of Labor Economics*, 29(3), 417–57.

- Institute for Employment Research (IAB), Research Centre of the Federal Office for Migration and Refugees (BAMF-FZ), German Socio-Economic Panel (SOEP). (2016). *Befragung von Geflüchteten: Überblick und erste Ergebnisse*. Forschungsbericht 29. Récupéré de [https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Forschungsberichte/fb29-iab-bamf-soep-befragung-gefluechtete.pdf?\\_\\_blob=publicationFile](https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Forschungsberichte/fb29-iab-bamf-soep-befragung-gefluechtete.pdf?__blob=publicationFile)
- Kerr, S.P., & Kerr W.R. (2011). Economic Impacts of Immigration : A Survey. *Finnish Economic Papers*, 24(1), 1-32. Récupéré de [http://www.hbs.edu/faculty/Publication%20Files/09-013\\_15702a45-fbc3-44d7-be52-477123ee58d0.pdf](http://www.hbs.edu/faculty/Publication%20Files/09-013_15702a45-fbc3-44d7-be52-477123ee58d0.pdf)
- Kerr, W., & Lincoln, W. (2010). The supply side of innovation: H-1B visas and US ethnic Invention. *Journal of Labor Economics*, 28(3), 473-508.
- Kirdar, M. G. (2009). Labor Market Outcomes, Savings Accumulation, and Return Migration. *Labour economics*, 16(4), 418-428. Récupéré de [https://mpira.ub.uni-muenchen.de/7128/1/MPRA\\_paper\\_7128.pdf](https://mpira.ub.uni-muenchen.de/7128/1/MPRA_paper_7128.pdf)
- Lach, S. (2007). Immigration and prices. *Journal of Political Economy*, 115(4), 548-587.
- Lewis, E.G. (2004). How did the Miami labor market absorb the Mariel immigrants? *Federal Reserve Bank of Philadelphia*, Working Paper No. 04-3. Récupéré de [https://www.researchgate.net/publication/5052040\\_How\\_Did\\_the\\_Miami\\_Labor\\_Market\\_Absorb\\_the\\_Mariel\\_Immigrants](https://www.researchgate.net/publication/5052040_How_Did_the_Miami_Labor_Market_Absorb_the_Mariel_Immigrants)
- Mevel, J.-J. (2016). Europe : Merkel enterre les « quotas » de réfugiés. *Le Figaro*. Récupéré de <http://www.lefigaro.fr/international/2016/09/16/01003-20160916ARTFIG00394-europe-merkel-enterre-les-quotas-de-refugies.php>
- Migration Watch UK. (2006). *The Fiscal Contribution of Migrants - Economic Briefing Papers 1.9*. Récupéré de [https://www.migrationwatchuk.org/pdfs/BP1\\_9.pdf](https://www.migrationwatchuk.org/pdfs/BP1_9.pdf)
- Nations Unies. (2016). *Migrations internationales et développement – Rapport du Secrétaire général*. Récupéré de [http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/A\\_71\\_296\\_F.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/A_71_296_F.pdf)

- OCDE & Commission Européenne. (2016). *How are refugees faring on the labour market in Europe? A first evaluation based on the 2014 Eu Labour Force Survey ad hoc module*. Doi : 10.2767/350756
- OCDE & Union européenne. (2015). *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*. Editions OCDE. Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr>
- OCDE. (2013). *Perspectives des migrations internationales 2013*. Editions OCDE. 125-190. Récupéré de <http://www.oecd.org/fr/els/mig/PMI-2013-chap3-impact-fiscal-de-l-immigration.pdf>
- OCDE. (2015a). *Is this humanitarian migration crisis different ?* Migration Policy Debates n°7. Récupéré de <https://www.oecd.org/migration/Is-this-refugee-crisis-different.pdf>
- OCDE. (2015b). *How will the refugee surge affect the European economy?* Migration policy debates n°8. Récupéré de <https://www.oecd.org/migration/How-will-the-refugee-surge-affect-the-European-economy.pdf>
- OCDE. (2016a). *Les clés de l'intégration : Les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*. Éditions OCDE. Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1787/9789264258365-fr>
- OCDE. (2016b). *Perspectives des migrations internationales 2016*. Editions OCDE. Récupéré de [http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2016-fr](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-fr)
- Office for Budget Responsibility. (2013). *Fiscal sustainability report – July 2013*. Récupéré de [http://budgetresponsibility.org.uk/docs/dlm\\_uploads/2013-FSR\\_OBR\\_web.pdf](http://budgetresponsibility.org.uk/docs/dlm_uploads/2013-FSR_OBR_web.pdf)
- Okkerse, L. (2008). How to measure labour market effects of immigration: A review. *Journal of Economic Surveys*, 22(1), 1-30.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2015). *Mixed migration flows in the Mediterranean and beyond. Compilation of available data and information*. Récupéré de <http://doe.iom.int/docs/Flows%20Compilation%202015%20Overview.pdf>
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2016). *Mixed migration flows in the Mediterranean and beyond. Compilation of available data and information*. Récupéré de [http://migration.iom.int/docs/2016\\_Flows\\_to\\_Europe\\_Overview.pdf](http://migration.iom.int/docs/2016_Flows_to_Europe_Overview.pdf)
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2017). *Migrations Flows – Europe*. Récupéré le 09 août 2017 de <http://migration.iom.int/europe/>

- Pagonis, J. (2008). *Burundian refugee returns from Tanzania hit 300,000 mark*. Récupéré de <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/search?page=search&skip=900&docid=47f20efb4&query=tanzania>
- Pedersen, E., & Riishøj, J. (2008). Growth, Public Finances and Immigration. *Danmarks Nationalbank Monetary Review*, Review 3rd quarter 2008, 119-129.
- Reagan, P. B., & Olson, R. J. (2000). You can go home again: Evidence from Longitudinal Data. *Demography*, 37(3), 339-350.
- Redmond, R. (2004). *Returns to Bosnia and Herzegovina reach 1 million*. Récupéré de <http://www.unhcr.org/news/briefing/2004/9/414ffeb44/returns-bosnia-herzegovina-reach-1-million.html>
- Rinke, A. (2016). Germany's Merkel says refugees must return home once war is over. *Reuters*. Récupéré de <http://www.reuters.com/article/us-europe-migrants-germany-refugees-idUSKCN0V80IH>
- Rowthorn, R. (2008). The fiscal impact of immigration on the advanced economies. *Oxford Review of Economics Policy*, 24(3), 560-580. doi : 10.1093/oxrep/grn025
- Rowthorn, R. (2014). Large-scale Immigration - Its economic and demographic consequences for the UK. *Civitas : Institute for the Study of Civil Society*. Récupéré de [https://pdfs.semanticscholar.org/5351/2947f0573c186d1ab1f306e065c18e91cfe2.pdf?\\_ga=2.4522483.1364110712.1502373691-1688972372.1502373691](https://pdfs.semanticscholar.org/5351/2947f0573c186d1ab1f306e065c18e91cfe2.pdf?_ga=2.4522483.1364110712.1502373691-1688972372.1502373691)
- Sabagh, G., & Bozorgmehr, M. (1986). Are the characteristics of exiles different from immigrants ? The case of Iranians in Los Angeles. *Institute for Social Science Research Working Papers*. Récupéré de [https://bahai-library.com/sabagh\\_bozorgmehr\\_exiles\\_immigrants](https://bahai-library.com/sabagh_bozorgmehr_exiles_immigrants)
- Saiz, A. (2003). Room in the kitchen for the melting pot: Immigration and rental prices. *Review of Economics and Statistics*, 85(3), 502-521.
- Saiz, A. (2007). Immigration and housing rents in American cities. *Journal of Urban Economics*, 61(2), 345-371.
- Schou, P. (2006). Immigration, integration and fiscal sustainability. *Journal of Population Economics*, 19, 671-689.

- Sriskandarajah, D., Cooley, L., & Reed, H. (2005). Paying Their Way: The Fiscal Contribution of Immigrants in the UK. *Institute for Public Policy Research*. Récupéré de [https://www.ippr.org/files/images/media/files/publication/2011/05/Paying%20Their%20Way\\_1352.pdf](https://www.ippr.org/files/images/media/files/publication/2011/05/Paying%20Their%20Way_1352.pdf)
- Stephan, P., & Levin, S. (2001). Exceptional contributions to US science by the foreign-born and foreign-educated. *Population Research and Policy Review*, 20(1-2), 59-79.
- Storesletten, K. (2003). Fiscal Implications of Immigration - A Net Present Value Calculation. *Scandinavian Journal of Economics*, 105, 487–506. Récupéré de <http://folk.uio.no/kjstore/papers/fiinpvc.pdf>
- Union Européenne. (2017). *Pension d'Etat à l'étranger*. Récupéré le 09 août 2017 de [http://europa.eu/youreurope/citizens/work/retire-abroad/state-pensions-abroad/index\\_fr.htm](http://europa.eu/youreurope/citizens/work/retire-abroad/state-pensions-abroad/index_fr.htm)
- Vargas-Sylva, C. (2015). *The Fiscal Impact of Immigration in the UK*. Migration Observatory briefing 5<sup>th</sup> revision. Récupéré de [http://www.migrationobservatory.ox.ac.uk/wp-content/uploads/2016/04/briefing-Fiscal\\_Impacts.pdf](http://www.migrationobservatory.ox.ac.uk/wp-content/uploads/2016/04/briefing-Fiscal_Impacts.pdf)
- Zila, O. (2015). The myth of return : Bosnian Refugees and the Perception of “Home”. *Geographica Pannonica*. Vol 19-3. 130-145. Récupéré de [http://www.dgt.uns.ac.rs/pannonica/papers/volume19\\_3\\_5.pdf](http://www.dgt.uns.ac.rs/pannonica/papers/volume19_3_5.pdf)

### **Monographie**

- Rodier, C. (2016). *Migrants & Réfugiés : réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents*. Paris. La Découverte.
- Black, R., & Koser, K. (1999). *The end of refugee cycle ? Refugee repatriation and reconstruction*. New York. Berghahn – Refugee and forced migration studies.
- Lacroix, T. (2016). *Migrants - L'impasse européenne*. Malakoff. Armand

